



# RAPPORT ANNUEL 2016



**AÉROPORT  
TOULOUSE  
BLAGNAC**

<b>LE MOT DES PRÉSIDENTS</b>	<b>4</b>
<b>LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS</b>	<b>6</b>
<b>LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2016</b>	<b>9</b>
Le cap des 8 millions de passagers est franchi	10
Ryanair s'implante à Toulouse-Blagnac	11
Nouveaux services sur le parcours passagers, malgré l'état d'urgence	12
ATB et NH Hotel Group officialisent l'ouverture d'un hôtel	13
Une électricité 100 % renouvelable	13
<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>15</b>
Préambule	18
Situation et activité au cours de l'exercice	20
Évolution prévisible et perspectives d'avenir	28
Autres informations relatives à la société ATB	29
Annexe	30
<b>RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>	<b>35</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>39</b>
État de la situation financière	42
État du résultat global consolidé	43
Tableau de variations des capitaux propres consolidés	44
Tableau des flux de trésorerie	45
Notes annexes aux comptes consolidés	46
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	72



# Construire un nouvel avenir



**Jean-Michel Vernhes**  
Président du Directoire

**Anne-Marie Idrac**  
Présidente du Conseil  
de surveillance

## Le mot des présidents

Tout au long d'une année marquée par une hausse sensible du trafic aérien (+ 5,4 %), Aéroport Toulouse-Blagnac a préparé le lancement des grands chantiers inscrits dans le projet initié par son nouvel actionnaire Casil Europe : le redimensionnement de l'aérogare pour accueillir les futurs passagers, l'ouverture d'une grande zone commerciale en salle d'embarquement et la construction d'un hôtel, pour soutenir le développement du trafic low cost en Europe et l'ouverture de lignes long-courrier.

Le développement du trafic est déjà une réalité. Il a été marqué, en septembre 2016, par l'arrivée de Ryanair, la première compagnie d'Europe en nombre de passagers. Avec Ryanair et easyJet, les deux poids lourds du low cost sont désormais présents à Toulouse, offrant un catalogue de destinations encore plus vaste pour sillonner l'Europe.

La croissance du trafic européen, qui est l'un des objectifs du plan Grand Ciel +, s'est traduite en 2016 par le passage du cap symbolique des 8 millions de passagers annuels. Une hausse consécutive à la montée en puissance de l'offre low cost sur la plateforme : la part de ce secteur a bondi de 17,6 % en 2016, principalement grâce à la venue de Ryanair. De son côté, easyJet a également affiché de très bonnes statistiques de trafic, en particulier sur les lignes ouvertes cette année. L'espagnol Volotea, qui a implanté en 2016 une base opérationnelle sur Toulouse-Blagnac et développé fortement son activité, complète ce trio moteur de la croissance. Dans cet environnement, le trafic international est en forte hausse (+9,5 %) ; le national progresse de 2,6 %, malgré le contexte sécuritaire et les nombreuses grèves qui ont émaillé l'année 2016.

L'augmentation du trafic aérien s'est inscrite dans un cadre maîtrisé des mouvements d'avions. En utilisant des aéronefs de plus grande capacité, les compagnies aériennes ont contenu le nombre de décollages et d'atterrissages sur la plateforme (+3,5 %, 95 192 mouvements), qui reste inférieur à l'année 2000 alors que l'on comptait cette année-là 5,3 millions de passagers, soit 2,7 millions de moins qu'aujourd'hui.

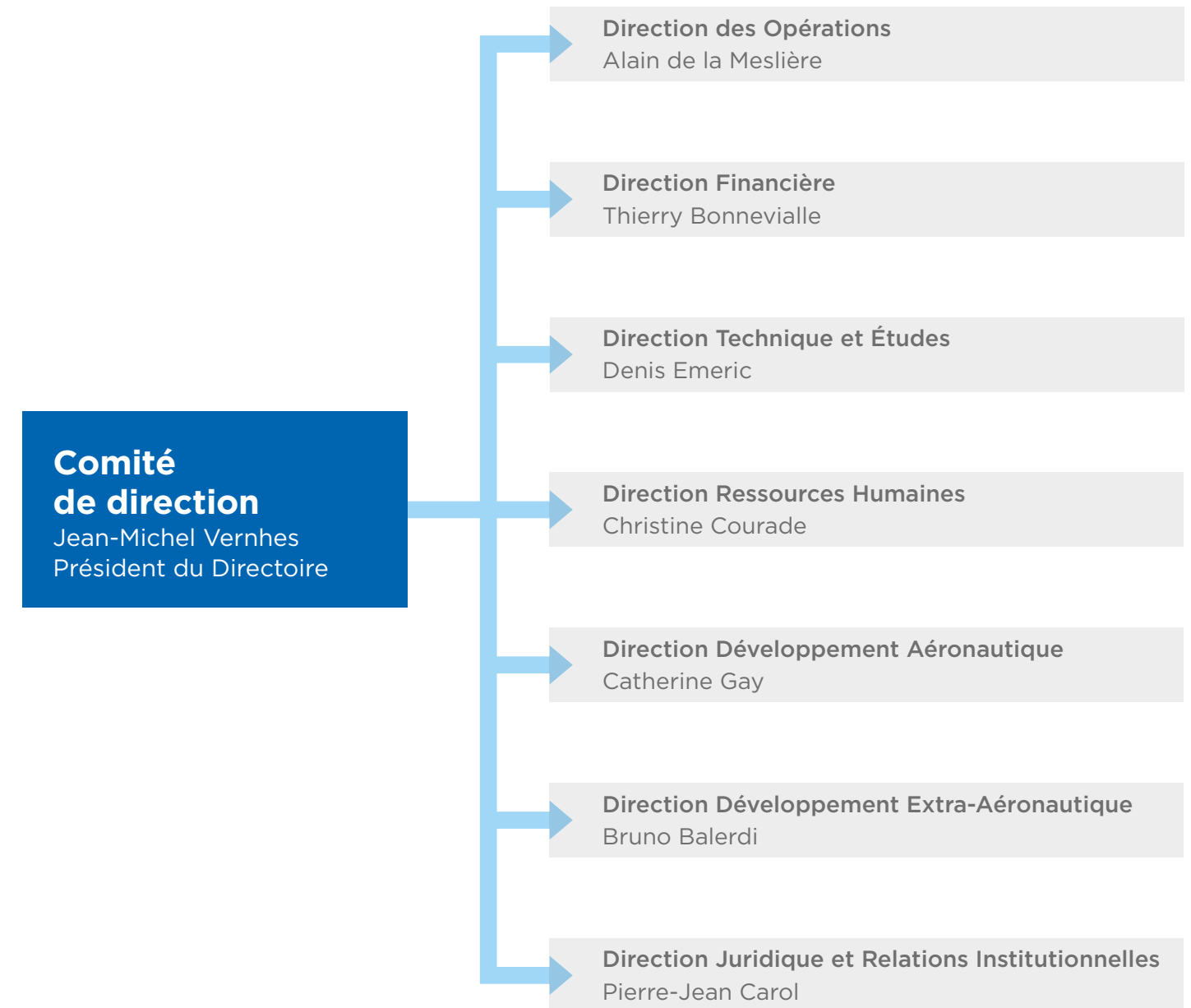
2017 lancera les grands travaux qui, en fin d'année 2018, donneront une nouvelle dimension à l'aéroport de Toulouse-Blagnac.



# ORGANIGRAMME INSTITUTIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2016



# ORGANIGRAMME OPÉRATIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2016





# LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2016





## LE CAP DES 8 MILLIONS DE PASSAGERS EST FRANCHI

Pour la première fois de son histoire, l'aéroport a franchi le cap des 8 millions de passagers annuels.

Une hausse consécutive à la montée en puissance de l'offre low cost sur la plateforme.

En 2016, la part de ce secteur est passée de 29 % en 2015 à 32,2 %.

Voir page 20



## RYANAIR S'IMPLANTE À TOULOUSE-BLAGNAC

En septembre, Ryanair a fait son arrivée à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, avec une première ligne vers Berlin. En novembre, la compagnie irlandaise a ouvert six lignes supplémentaires : Bruxelles Charleroi, Fès, Londres Stansted, Madrid, Malte et Varsovie. Ryanair est le poids lourd du low cost qui manquait jusqu'alors à Toulouse.

Voir page 20



## NOUVEAUX SERVICES SUR LE PARCOURS PASSAGERS, MALGRÉ L'ÉTAT D'URGENCE

Dans un contexte d'état d'urgence qui a obligé l'aéroport à modifier le parcours du passager, ATB a misé sur un circuit simplifié et mis l'accent sur le confort : passagers des Navettes Air France systématiquement dirigés vers le Hall B, mise en place de portes self-boarding, service «Shop and Collect» pour récupérer ses achats dans les commerces lors du vol retour, nouveaux services de voituriers, etc.

Voir page 21



## ATB ET NH HOTEL GROUP OFFICIAISENT L'OUVERTURE D'UN HÔTEL

Le groupe Aéroport Toulouse-Blagnac et NH Hotel Group ont confirmé l'ouverture d'un hôtel 4\* à l'aéroport, au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. ATB sera l'investisseur et le propriétaire des murs. La conception et la réalisation seront confiées à un groupement régional d'entreprises.

Voir page 26

## UNE ÉLECTRICITÉ 100 % RENOUVELABLE

L'approvisionnement de l'aéroport en électricité est désormais d'origine 100 % renouvelable. Cet achat d'électricité « propre » a un impact majeur sur les émissions de gaz à effet de serre d'ATB, l'électricité étant sa première source d'émissions.

Voir page 27











<b>PRÉAMBULE</b>	<b>18</b>
<b>1. SITUATION ET ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>20</b>
Comptes consolidés IFRS 2016 : chiffres clés de l'exercice	20
1.1. Trafic : cap des 8 millions de passagers franchi	20
1.2. Services aux clients : parcours simplifié et accent mis sur le confort, dans un contexte d'état d'urgence	21
1.3. Lancement des projets de reconfiguration de l'aérogare	22
1.4. Performance économique	23
1.5. Actualité sociale, environnementale et sociétale	27
1.6. Activité de Recherche & Développement	27
<b>2. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>28</b>
2.1 Développement du trafic et augmentation de capacité de l'aérogare	28
2.2 Développement de l'offre commerciale	28
2.3 Diversification immobilière : projet d'hôtel	28
2.4 Accessibilité de la zone aéroportuaire	28
<b>3. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ATB</b>	<b>29</b>
3.1 Actionnariat des salariés	29
3.2 Conventions réglementées	29
3.3 Solde des dettes fournisseurs par échéance	29
3.4 Dépenses non déductibles du résultat fiscal	29
<b>ANNEXE</b>	<b>30</b>
Annexe 1 – Tableau des résultats d'ATB des 5 derniers exercices	30
Annexe 2 – Liste des fonctions et mandats exercés par les mandataires sociaux	32



## PRÉAMBULE

Le cap des 8 millions de passagers franchi cette année en témoigne : le trafic aérien a fortement progressé sur la plateforme toulousaine en 2016.

Ce cap symbolique met en lumière le dynamisme du secteur low cost, qui affiche des courbes de progression en phase avec les orientations stratégiques définies par la gouvernance de l'entreprise. En septembre 2016, l'arrivée de Ryanair, première compagnie européenne en nombre de passagers transportés, a renforcé une tendance déjà engagée avec la fréquentation des lignes easyJet et Volotea.

La croissance du trafic aérien fait écho au lancement imminent de grands chantiers, qui vont donner une nouvelle dimension à l'aéroport. C'est pourquoi l'année 2016 a été mise à profit pour préparer le projet de l'aéroport initié par les actionnaires de Casil Europe : développement du trafic low cost en Europe, ouverture de lignes long-courrier, redimensionnement de l'aérogare pour accueillir les futurs passagers, ouverture d'une grande zone commerciale et de restauration, construction d'un hôtel.

Cette ambition, l'aéroport l'a déclinée dans Grand Ciel +, une évolution de sa stratégie d'entreprise pour la période 2016-2018. Grand Ciel + repose sur l'amélioration de la performance économique, l'optimisation des services et des infrastructures, ainsi que la volonté d'être un aéroport responsable et structurant pour son territoire.

Cet engagement territorial doit s'inscrire dans une dynamique favorisant l'efficacité des modes de transport qui desservent l'aéroport. Tout au long de l'année écoulée, l'aéroport n'a cessé d'affirmer la nécessité d'être directement intégré à la future ligne de métro TAE, via un tracé unique connectant la gare SNCF Matabiau, le siège mondial d'Airbus et l'aéroport.

En fin d'année 2016, ATB a engagé les travaux préparatoires aux grands chantiers. Ce sont les premiers pas vers 2018, date de mise en service des nouveaux équipements.





# 1. SITUATION ET ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Comptes consolidés IFRS 2016 : chiffres clés de l'exercice (en k€)		
Produits des activités ordinaires	128 855	+ 3,81 %
› redevances services publics aéroportuaires	44 153	+ 3,80 %
› produits extra-aéronautiques	53 327	+ 4,65 %
› produits de la taxe d'aéroport	29 972	+ 1,97 %
› revenus d'immobilier de diversification	1 403	+ 12,81 %
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	<b>45 215</b>	<b>+ 3,88 %</b>
› % chiffre d'affaires	35,1 %	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>15 071</b>	<b>+ 1,38 %</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>14 576</b>	<b>+ 7,37 %</b>
<b>Résultat net</b>	<b>7 768</b>	<b>+ 50,52 %</b>
<b>Investissements (corporels et incorporels)</b>	<b>14 425</b>	

<sup>1</sup> L'EBITDA du groupe correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et variation de la provision pour fin de concession.

## 1.1. Trafic : cap des 8 millions de passagers franchi

En 2016, l'aéroport a franchi pour la première fois de son histoire le cap des 8 millions de passagers annuels (+ 5,4 %). Une forte hausse consécutive à la montée en puissance de l'offre low cost sur la plateforme. La part de ce secteur est passée de 29 % en 2015 à 32,2 % en 2016, principalement grâce à l'arrivée de l'irlandais Ryanair, 1<sup>re</sup> compagnie d'Europe en nombre de passagers transportés. easyJet n'est pas en reste, affichant de très bonnes fréquentations, en particulier sur les lignes ouvertes cette année. L'espagnol Volotea, qui a ouvert en 2016 une base opérationnelle sur Toulouse-Blagnac et enregistre une progression sensible de son trafic passager, complète ce trio moteur de la croissance. Le trafic international a connu une forte hausse (+9,5 %), le national progressant de 2,6 %.

Le trafic fret et poste a augmenté de 10 % en 2016, avec 67 312 tonnes traitées.

Les mouvements d'avions ont progressé de 3,5 % au cours de l'année, avec 95 192 mouvements. Ce chiffre est toutefois à mettre en perspective avec la hausse du trafic. Le nombre de mouvements en 2016 est inférieur à celui de l'année 2000, alors que le trafic était de 5,3 millions de passagers. L'utilisation d'avions de plus grande capacité explique cette évolution maîtrisée.



## 1.2. Services aux clients : parcours simplifié et accent mis sur le confort, dans un contexte d'état d'urgence

Les mesures exceptionnelles de contrôles aux frontières, liées à l'application de l'état d'urgence tout au long de l'année 2016, ont amené l'aéroport à reconsidérer le parcours client en affectant tous les vols Schengen dans le satellite du Hall D, avec procédure de contrôle des passeports.

Dans ce contexte, le développement de l'offre de services s'est accéléré avec un objectif majeur : offrir plus de confort aux passagers sur toutes les composantes du parcours client.

Le 1<sup>er</sup> axe a consisté à simplifier ce parcours.

Pour fluidifier celui des passagers « frequent flyers », l'aéroport a affecté systématiquement les navettes Air France vers Paris dans le Hall B.

La mise en place de portes automatiques « self boarding » en salle d'embarquement du Hall B a également apporté un gain de temps aux passagers.

Une signalétique modernisée, plus lisible, basée sur les pictogrammes « émoticons », a été mise en place aux abords et à l'intérieur de l'aérogare pour mieux accompagner le passager.

Le 2<sup>d</sup> axe pour accroître le confort a consisté à créer et ajuster les services aux passagers.

Plus de confort sur les points de restauration : les terrasses de Paul et du Café Stade Toulousain ont été agrandies, en zone coté ville ; les produits ont été diversifiés et de nouveaux automates ont été implantés, comme la première machine Kusmi Tea en aéroport, installée en salle d'embarquement.

Plus de commerces et de services : les passagers ont désormais la possibilité de récupérer, à leur retour de voyage, un achat réalisé dans les commerces duty free avec le service « Shop and Collect ». Ils peuvent aussi bénéficier d'un service bien-être avec l'ouverture d'un bar à ongle Mademoiselle Vernis, en salle d'embarquement.

Plus de facilité pour les automobilistes : de nouveaux services de voituriers ont fait leur apparition dans les parcs autos, avec prise en main du véhicule sans avoir à se garer. En complément, un nouveau loueur, Goldcar, est venu élargir l'offre de location de voitures.

Plus de culture en salle d'embarquement : lancement de l'épisode 3 dans l'espace culturel Terminal temporaire. L'exposition de l'artiste Miquel Barceló a créé une parenthèse hors du temps dans le parcours passager.

Plus de connectivité : un nouveau site internet ATB a été lancé, avec un accès plus simple aux e-services et aux nouvelles destinations. L'offre wifi en aérogare a également évolué avec un portail d'accès sponsorisé.

### 1.3. Lancement des projets de reconfiguration de l'aérogare

Les investissements de capacité concernent le début des projets de reconfiguration de l'aérogare pour 1 924 k€, un parking avion privatif pour le siège d'Airbus Group, pour 427 k€ et les premières études pour la construction de l'hôtel par la société ATBDH pour un montant de 582 k€.

Le programme d'investissement de renouvellement est resté à un niveau moyen de 11 328 k€ en 2016.

La principale opération est la seconde phase de la mise à neuf et aux normes européennes EASA de la partie la plus ancienne des taxiways Papa-Tango proches de l'aérogare, pour 4 102 k€ : élargissement de la chaussée à 25 mètres, balisage lumineux avec feux LED et rénovation de l'assainissement.

Le plan pluriannuel d'amélioration énergétique des bâtiments s'est poursuivi par le renouvellement de ventilo-convecteurs dans le Hall C et de certaines centrales de traitement d'air dans les Halls B et D, et par la rénovation de l'éclairage du Hall C côté ville.

La troisième et dernière phase de sécurisation de l'alimentation électrique principale de l'aérogare a également été terminée.

Concernant les systèmes d'information, de nouveaux outils de pilotage de la performance ont été déployés et les infrastructures informatiques les plus sensibles ont été sécurisées.

Parmi les nombreuses autres opérations de renouvellement, l'automatisation du parcours passager (portes d'embarquement et dépose bagages) a répondu aux attentes des compagnies aériennes.

**MON AÉROPORT 2018**  
+ DE SERVICES  
+ DE DESTINATIONS  
+ DE SHOPPING

**FIN DES TRAVAUX - HIVER 2018**  
**TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AÉROGARE**  
5 000 M<sup>2</sup> D'ESPACE COMMERCIAL  
2 500 M<sup>2</sup> DE SALLES D'EMBARQUEMENT  
3 000 M<sup>2</sup> DE CONTRÔLE SÛRETÉ

END OF WORKS - WINTER 2018  
EXTENSION WORKS OF THE TERMINAL  
5,000 M<sup>2</sup> OF SHOPPING AREAS  
2,500 M<sup>2</sup> OF BOARDING LOUNGES  
3,000 M<sup>2</sup> OF SECURITY CHECKPOINTS

**AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC**

### 1.4. Performance économique

#### 1.4.1. Le groupe (en référentiel IFRS)

##### 1.4.1.1. Bonne croissance du chiffre d'affaires

L'augmentation du trafic passager de 5,4 %, le développement des activités extra-aéronautiques dans leur ensemble ainsi que la diversification immobilière ont porté le chiffre d'affaires à 128 855 k€ en 2016, en hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus aéronautiques (44 153 k€) sont en hausse significative de 3,8 %, légèrement inférieure à l'évolution du trafic, compte tenu des mesures incitatives pour l'ouverture de nouvelles routes.

Les activités extra-aéronautiques (53 327 k€) ont connu une croissance soutenue de 4,6 % en moyenne, les revenus des parcs autos étant en forte progression, les autres activités, commerciales et immobilières, en hausse modérée, car impactées par l'instauration du contrôle aux frontières lié à l'état d'urgence.

L'augmentation du produit de la taxe d'aéroport (29 972 k€), relatif aux missions de sûreté et de sécurité, se limite à 2 %, en conséquence de la maîtrise des coûts correspondants.

Enfin, la diversification immobilière apporte un complément de revenus de 1 403 k€, en hausse de 12,8 %.

#### Développement des activités extra-aéronautiques

##### › Parc autos

Dans son ensemble, le chiffre d'affaires des parcs autos a connu une forte progression de 6,1 % pour atteindre 28 072 k€.

Les parcs de proximité « Proxiparcs » (56 % de l'activité) et les parcs éloignés « Ecoparcs » (25 % de l'activité) ont connu des croissances de leurs revenus respectivement de 4 % et 3,5 %, soutenues par les systèmes de réservation sur internet.

Pour les parcs de courte durée « ExpressParc », la forte hausse d'activité, de plus de 27 % sur l'année, est due à la fermeture du viaduc d'accès à l'aérogare, dans le cadre des mesures liées à l'état d'urgence, l'été dernier.

##### › Activités domaniales

Les revenus fonciers et immobiliers affichent 12 083 k€, en hausse de 3 %, avec notamment l'implantation du centre d'expertise médical aéronautique (CEMA) sur 450 m<sup>2</sup> dans le hall B et l'augmentation de 20 % de la capacité du parc autos dédié à l'activité des loueurs.

##### › Activités commerciales

Le revenu des activités commerciales (13 172 k€) ne progresse que de 3 % en moyenne.

En effet, les mesures de sécurité, en particulier l'introduction du contrôle aux frontières pour tous les vols Schengen, ont fortement pénalisé les commerces avec des redevances en baisse de 7,3 %.

À l'inverse, toutes les autres activités ont enregistré de fortes progressions :

- +10,1 % sur la publicité grâce aux nouveaux supports digitaux, portail wifi et hors format
- +8,9 % pour les loueurs de véhicules avec l'arrivée d'une nouvelle marque
- +8 % sur la restauration avec une nouvelle offre
- +9,6 % sur le salon « La Croix du Sud ».

#### Diversification immobilière

Les revenus de diversification immobilière, de 1 403 k€ en 2016, proviennent à 100 % de la filiale ATBD2i qui loue à la société Sabena Technics Painting Toulouse un ensemble immobilier industriel constitué de deux cellules de peinture avion monocouloir, dans le cadre d'un contrat de service de 15 ans avec Airbus.



#### 1.4.1.2. Résultat du groupe en hausse

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 128 855 k€ en 2016, il est en hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les coûts opérationnels avant amortissements s'élèvent à 83 640 k€, en augmentation de 3,8 %. En conséquence, l'EBITDA 2016 s'élève à 45 215 k€, en hausse de 3,9 % par rapport à l'année précédente.

Les amortissements des immobilisations, à 25 101 k€, sont en hausse de 6,0 % en raison de l'accélération de l'amortissement de certaines immobilisations en vue des travaux de reconfiguration de l'aérogare sur les deux années à venir. Après prise en compte de la dotation de provision pour fin de concession pour 5 043 k€, à un niveau comparable à celui de l'année précédente, le résultat opérationnel courant est de 15 071 k€, en progression limitée de 1,4 %.

Les éléments opérationnels non courants, principalement constitués de la valeur comptable nette des immobilisations mises au rebut après déduction des indemnités d'assurance liées, constituent une charge nette de 495 k€ en 2016, en forte diminution de 795 k€ par rapport à l'exercice 2015. Le résultat opérationnel s'élève donc à 14 576 k€, en progression de 7,4 %.

Le résultat financier, correspondant au coût de l'endettement net et aux autres éléments financiers, est une charge nette de 6 024 k€, en augmentation de 2,9 %. La diminution de l'encours moyen d'emprunts et du taux moyen est compensée par la dotation d'une provision destinée à couvrir un risque identifié en lien avec une société dans laquelle ATB détient une participation.

La charge nette d'impôt est de 787 k€ en 2016, en forte baisse par rapport à l'exercice précédent, après la prise en compte du changement de taux d'IS programmé à partir de 2019 sur le calcul des impôts différés à hauteur de 2 467 k€.

En conséquence, le résultat 2016 du groupe s'établit à 7 768 k€, pour 5 161 k€ l'année précédente.

#### 1.4.1.3. Structure financière du groupe

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres consolidés en IFRS s'établissent à 67 077 k€. Au cours de l'exercice, ils ont diminué de 11 383 k€, suite à la distribution du résultat net 2015 d'ATB pour 4 991 k€, à la distribution d'un dividende exceptionnel prélevé sur les réserves d'ATB de 15 001 k€, à la prise en compte du résultat du groupe de l'exercice 2016 pour 7 768 k€ et à l'évolution favorable de la réserve de couverture de flux de trésorerie de 1 028 k€ après la diminution de la valeur négative des swaps de taux.

À la clôture 2016, la dette nette après actifs financiers du groupe s'établit à 103 541 k€, en baisse de 5 489 k€ au cours de l'exercice. L'encours de dettes bancaires s'élève à 116 413 k€ en fin d'année, en diminution de 6 885 k€.

Un nouvel emprunt a été conclu par ATB en juillet 2016, pour un montant total de 102 300 k€, destiné à financer ses investissements sur la période courant de 2016 à 2020. Au 31 décembre 2016, cet emprunt a fait l'objet d'un tirage à hauteur de 9 500 k€. Les emprunts existants précédemment au sein du groupe ont été remboursés à hauteur de 14 918 k€.

Par ailleurs, la valeur négative des swaps de couverture de flux de trésorerie évolue favorablement pour 2 777 k€ pendant l'année et la trésorerie et les autres actifs financiers du groupe ont diminué de 6 222 k€ au cours de l'exercice.

Le ratio dette nette après actifs financiers / EBITDA du groupe s'établit à 2,3 à fin 2016 pour 2,5 l'année précédente.

#### 1.4.1.4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Suite à l'audience de décembre 2016, l'Autorité de la concurrence a rendu, le 27 février 2017, sa décision dans le cadre de la procédure ouverte à l'encontre de plusieurs grands aéroports français et des sociétés de location de véhicules. Aux termes de cette décision, les poursuites sont abandonnées. Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2016.

### 1.4.2. La société ATB (en référentiel comptable français)

#### 1.4.2.1. Résultat de la société

Le chiffre d'affaires de la société s'élève à 127 702 k€ en 2016, il est en progression de 3,9 % par rapport à l'année précédente. Les charges nettes d'exploitation avant amortissements s'établissent à 51 134 k€ et évoluent de 3,4 % sur la même période. En conséquence, l'EBITDA augmente de 4,7 % pour atteindre 43 503 k€ en 2016.

Le résultat d'exploitation, de 12 650 k€ en 2016, est en hausse de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent puisque les dotations aux amortissements augmentent de 4,9 %, légèrement plus rapidement que l'EBITDA, en raison de l'accélération de l'amortissement de certaines immobilisations en vue des travaux de reconfiguration de l'aérogare prévus en 2017 et 2018.

Le résultat financier est une charge nette de 5 411 k€ en 2016, en légère hausse de 1,0 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est un produit net de 1 740 k€; il est principalement constitué de reprises de provisions pour renouvellement des immobilisations (produit de 2 217 k€) et de la valeur nette des immobilisations mises au rebut (charge nette de 551 k€ après indemnités d'assurances).

En conséquence, après la participation des salariés (311 k€) et la charge d'impôt sur les sociétés (2 444 k€ incluant un produit de 895 k€ correspondant au changement de taux d'IS sur la provision pour impôts), le résultat net 2016 en normes françaises s'établit à 6 223 k€, en hausse de 1 226 k€ (+24,5 %) par rapport à 2015.

#### 1.4.2.2. Structure financière de la société

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres, y compris les provisions réglementées, s'établissent à 130 874 k€. Au cours de l'exercice, ils ont diminué de 7 217 k€, suite à la distribution de la totalité du résultat net de 2015 et d'un dividende exceptionnel prélevés sur les réserves de 15 001 k€. Cette distribution est, toutefois, compensée par la prise en compte du résultat de l'exercice pour 6 223 k€ et par l'augmentation du fonds de caducité de 7 006 k€.

Un nouvel emprunt a été conclu en juillet 2016, pour un montant total de 102 300 k€, destiné à financer les investissements sur la période courant de 2016 à 2020. Au 31 décembre 2016, cet emprunt a fait l'objet d'un tirage à hauteur de 9 500 k€. Les emprunts existants précédemment ont été remboursés à hauteur de 14 245 k€. En conséquence, la dette nette s'élève à 109 241 k€ à la clôture de l'exercice 2016.

Le ratio dette nette/EBITDA s'établit à 1,7 à fin 2016 pour 1,8 l'année précédente.

### 1.4.3. Les filiales (en référentiel comptable français)

#### 1.4.3.1. Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Immobilier Industriel

La société ATBD2i, filiale à 100 % d'Aéroport Toulouse-Blagnac, porte une opération de diversification immobilière qui a démarré dans les premiers jours de janvier 2015 par l'acquisition d'un ensemble immobilier situé sur la concession aéroportuaire, constituée de deux ateliers de peinture d'avions, et la location de ces bâtiments pour une durée de 15 ans.

Le chiffre d'affaires de la société ATBD2i est constitué des loyers et frais refacturés au client. Il s'établit à 1 403 k€ en 2016, pour 1 244 k€ en 2015. Sa progression est principalement liée à la refacturation de la taxe foncière à partir de 2016.

Le résultat d'exploitation s'établit à 329 k€ pour l'exercice 2016, contre 310 k€ pour l'exercice précédent.

Après impôts sur les sociétés, le résultat net 2016 de la société s'élève à 68 k€, en hausse de 29 k€.

Au 31 décembre 2016, les capitaux propres après résultat net de la société atteignent

131 k€, en hausse de 68 k€ par rapport à la fin de l'exercice 2015. La dette bancaire est de 8 944 k€, le prêt d'ATB à cette filiale s'élève à 2 330 k€, après des remboursements de respectivement 632 k€ et 515 k€ au cours de l'exercice.

#### 1.4.3.2. Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Hôtelier

La société ATBDH, filiale à 100 % d'Aéroport Toulouse-Blagnac, porte une opération de diversification immobilière consistant en la construction d'un hôtel destiné à être loué. Le futur hôtel se situe dans le prolongement du Hall A, un permis de construire a été déposé et l'opération devrait être livrée à la fin de l'année 2018. L'immeuble sera alors loué à NH Hoteles qui l'exploitera.

À ce stade, la société n'enregistre pas de chiffre d'affaires. Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 160 k€ et sont principalement constitués de production immobilisée. Les charges d'exploitation, à hauteur de 347 k€ en 2016, sont essentiellement composées d'honoraires liés à la conclusion du bail en état futur d'achèvement et à la recherche de financement. Le résultat d'exploitation est une perte de 188 k€. À ce stade de l'opération, le résultat net de la société est un déficit de 191 k€.

Après la constatation de ces pertes, les capitaux propres s'élèvent à - 207 k€ au 31 décembre 2016. Le prêt réalisé par ATB à cette filiale atteint 677 k€ à la fin de l'exercice, permettant de faire les premières dépenses pour lancer l'opération. Les premières études pour la construction de l'hôtel sont enregistrées en immobilisations en cours pour 648 k€.



### 1.5. Actualité sociale, environnementale et sociétale

#### Une électricité 100 % renouvelable

Depuis début 2016, l'approvisionnement de l'aéroport en électricité est assuré par EDF, avec un contrat garantissant l'origine 100 % renouvelable de l'électricité fournie. Cette décision a été prise dans le cadre du plan d'action de l'Accréditation carbone. Cet achat d'électricité « propre » aura un impact majeur sur les émissions de gaz à effet de serre d'ATB, l'électricité étant est sa première source d'émissions.

#### 3<sup>e</sup> ligne de métro à l'aéroport : une approche durable de l'activité aéroportuaire

L'aéroport a contribué en 2016 au débat public sur la 3<sup>e</sup> ligne de métro en rédigeant un cahier d'acteur pour une connexion directe entre l'aéroport et la gare Matabiau. Outre le désenclavement de la zone aéroportuaire et le soutien au développement du pôle aéronautique, une liaison rapide entre l'aéroport et la gare Matabiau offrirait en effet une intermodalité efficace entre l'avion et le train, pour tous les voyageurs. Le raccordement de l'aéroport à la ligne TAE serait également la seule réponse viable à la congestion du trafic routier sur la zone aéroportuaire. En complément, un site internet a été lancé pour inviter les usagers à soutenir la démarche de l'aéroport (4 732 votes). Ces engagements d'ATB traduisent une approche durable de la gestion du trafic aérien et la volonté d'anticiper sa croissance dans les années futures.

### 1.6. Activité de Recherche & Développement

Le groupe Aéroport Toulouse-Blagnac n'a pas eu d'activité de recherche et développement significative au cours de l'exercice 2016.



## 2. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

### 2.1 Développement du trafic et augmentation de capacité de l'aérogare

Les nombreuses ouvertures de routes en Europe programmées par les trois principales compagnies low cost de la plateforme toulousaine, easyJet, Ryanair et Volotea, devraient porter la croissance du trafic autour de 9 % en 2017, malgré l'effet négatif sur le radial Paris de l'ouverture de la LGV Tours-Bordeaux en juillet prochain.

Le développement des liaisons européennes et des vols long-courriers sur les prochaines années a conduit à lancer les projets de reconfiguration de l'aérogare qui porteront la capacité d'accueil à 12 millions de passagers à l'horizon 2018.

Côté sud, le Hall A sera prolongé en avril 2018 d'une jetée pour répondre au développement du trafic low-cost et des compagnies régionales. Elle sera équipée de cinq portes d'embarquement permettant de rejoindre par le tarmac les avions stationnés au plus près du hall ainsi que de quatre autres portes donnant accès aux bus de piste pour les avions au large.

Côté nord, l'extension du Hall D accueillera également en 2018 le contrôle de sûreté équipé de 12 lignes à haut débit. Ce point de passage unique ouvrira sur la nouvelle zone commerciale de 4 000 m<sup>2</sup> et différents lieux de restauration.

### 2.2 Développement de l'offre commerciale

Pendant la période de travaux en aérogare, l'offre de services sera adaptée aux changements de parcours clients; l'ensemble des activités commerciales pourront ainsi être maintenues.

Dès 2017, de nouvelles offres commerciales seront également proposées dans le satellite du Hall D et dans le Hall B zone côté piste.

L'ouverture de la nouvelle zone commerciale sera étalée sur l'année 2018, avec une offre de services très large pour une meilleure expérience client. En 2019, les passagers pourront disposer d'un nouveau duty-free, de nombreuses boutiques, de différents points de restauration ainsi que d'un salon étendu et rénové. Le nouvel espace commercial, avec ses différentes ambiances, devrait ainsi répondre aux attentes des passagers.

L'aéroport se transforme aussi pour un parcours passager plus fluide et plus confortable, tout en offrant de nouvelles opportunités d'achat plaisir.

### 2.3 Diversification immobilière : projet d'hôtel

Le chantier de construction du futur hôtel devrait débuter dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017. La livraison de l'ensemble immobilier et la remise des clés au locataire, NH Hotel Group, est prévue dans le courant du 3<sup>e</sup> trimestre 2018.

Par ailleurs un appel à projet sur la zone Menvielle a été lancé en fin d'année 2016 pour la création d'une salle de peinture pour avions monocouloir dont la mise en service opérationnelle pourrait intervenir dès l'automne 2018.

D'autres projets de développement sont à l'étude que ce soit de l'immobilier à vocation industrielle ou tertiaire.

### 2.4 Accessibilité de la zone aéroportuaire

Depuis 2015, la fréquentation de la ligne de tramway T2 témoigne d'une demande forte des passagers pour une offre de transports en commun multimodale à l'aéroport. Le développement du trafic aérien sur la plateforme toulousaine traduit également la nécessité de transports en commun performants pour desservir l'aéroport. Afin d'anticiper l'avenir et d'inscrire ce trafic dans une démarche de développement durable, ATB milite en faveur d'une intégration de l'aéroport dans la future ligne de métro TAE. En 2017, ATB poursuivra son engagement pour un tracé unique desservant la gare Matabiau, le siège mondial d'Airbus et l'aéroport.



## 3. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ATB

### 3.1 Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, il est précisé que, à la clôture de l'exercice, les salariés ne détiennent aucune participation dans le capital social de notre société, au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective.

### 3.2 Conventions réglementées

Conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est précisé qu'aucune convention n'a été conclue entre, d'une part, l'un des membres du Directoire, du conseil de surveillance ou l'un de nos actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et, d'autre part, une société détenue directement ou indirectement à plus de 50 %.

### 3.3 Solde des dettes fournisseurs par échéance

Le solde net des dettes fournisseurs s'établit à 9 627 k€ au 31 décembre 2016 pour 8 790 k€ au 31 décembre 2015 et est constitué comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Solde net fournisseurs</b>	<b>9 627 k€</b>	<b>8 790 k€</b>
› Échéance antérieure à décembre N	5 %	6 %
› Échéance en décembre N	4 %	3 %
› Échéance en janvier N+1	65 %	64 %
› Échéance en février N+1	27 %	27 %

La grande majorité des sommes échues en décembre 2016 ou à une date antérieure a été payée au début du mois de janvier 2017.

### 3.4 Dépenses non déductibles du résultat fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 61 012 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. L'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élève à 21 006 €.

# ANNEXE

## Annexe 1 - Tableau des résultats de la société ATB des 5 derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R225-104 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la société Aéroport Toulouse-Blagnac.

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
<b>1 - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social (en k€)	148	148	148	148	148
b) Nombre d'actions émises	148 000	148 000	148 000	148 000	148 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
<b>2 - Résultat global des opérations effectives (en k€)</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	114 864	117 418	120 647	122 938	127 702
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	29 886	33 867	35 163	34 878	37 381
c) Impôt sur les bénéfices	2 238	3 586	3 272	3 039	3 926
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	27 648	30 281	31 891	31 840	33 455
e) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2 826	5 295	5 479	4 998	6 223
f) Montants des bénéfices distribués	2 041	1 271	2 383	2 466	4 991
g) Participation des salariés				183	311
<b>3 - Résultat des opérations réduit à une seule action (en €)</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	186,81	204,60	215,48	215,13	226,05
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	19,10	35,78	37,02	33,77	42,05
c) Dividende versé à chaque action	13,79	8,59	16,10	16,66	33,72
<b>4 - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés*	234	257	277	289	294
b) Montant de la masse salariale (en k€)	10 624	11 499	12 474	13 180	13 766
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (en k€)	6 854	7 353	7 537	7 831	8 008

\*Le nombre de salariés n'inclut pas le personnel mis à disposition par la CCIT





## Annexe 2 - Liste des fonctions et mandats exercés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous la liste des mandats ou fonctions exercés, au cours de l'exercice 2016, dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Nom	Mandat/fonction exercée ATB	Mandat / fonction dans une autre société Mandat/fonction	Société
Jean-Michel VERNHES	Président du Directoire	Administrateur Administrateur Président du Comité de Surveillance	SEM TOURISME C2FPA SETFA
Thierry BONNEVIALLE	Membre du Directoire	Néant	Néant
Alain de la MESLIÈRE	Membre du Directoire	Représentant d'ATB (Président et associé unique) Représentant d'ATB (Président et associé unique)	ATBD2I ATBDH
Sophie HENNIION	Membre du Directoire	Néant	Néant
Marcus BALMFORTH	Membre du Directoire	Directeur Général	APRICOR PARTNERS LIMITED
Anne-Marie IDRAC	Présidente du Conseil de surveillance	Administrateur Administrateur Administrateur Présidente	TOTAL BOUYGUES LA COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN ANNE MARIE IDRAC CONSEIL
Anne BOLLIET	Membre du Conseil de surveillance	Néant	Néant
Philippe MARSEILLE	Membre du Conseil de surveillance	Membre du Conseil de surveillance	AÉROPORT DE LA RÉUNION ROLAND GARROS
Victor SIT	Membre du Conseil de surveillance	Néant	Néant
Weibing ZENG	Membre du Conseil de surveillance	Directeur Général Administrateur Membre du Directoire Président du Conseil d'administration	SHANDONG HI-SPEED INVESTMENT HOLDING CO LTD SHANDONG OCEAN INVESTMENT CO LTD SHANDONG HI SPEED GLOBAL FINANCIAL LEASING CO LTD SHANDONG HI SPEED INVESTMENT FUND MANAGEMENT CO LTD
Eric CHENG	Membre du Conseil de surveillance	Directeur Général Directeur Général Directeur Général	CASIL EUROPE CHINA AIRPORT SYNERGY INVESTMENT LIMITED FRIEDMANN PACIFIC ASSET MANAGEMENT LIMITED
Huabing WANG	Membre du Conseil de surveillance	Directeur Général Président Président	SHANDONG HI-SPEED GROUP CO LTD SHANDONG HI SPEED REAL ESTATE GROUP CO LTD CASIL EUROPE
Yves de RICAUD	Membre du Conseil de surveillance	Néant	Néant
Alain DI CRESCENZO	Membre du Conseil de surveillance	Membre du Conseil de surveillance Administrateur Administrateur Administrateur Président Administrateur Administrateur Président Directeur Général et Président du Conseil d'administration Président Administrateur Vice-Président Président Président Directeur Administrateur Administrateur Gérant Gérant Gérant Président	BANQUE COURTOIS EESC TOULOUSE BUSINESS SCHOOL SEM SO TOULOUSE S2E CONSULTING EHMS CAE DEVELOPMENT APS IGE (France) IGE+XAO (France) IGE+XAO SOFTWARE VERTRIEBS GMBH (Allemagne) IGE+XAO NORTH AMERICA INC (Canada) IGE+XAO ZOO (Pologne) IGE+XAO INC (USA) IGE+XAO BV (Pays-Bas) IGE+XAO LTD (Angleterre) IGE+XAO NANJING ELECTRIC DESIGN SOFTWARE CO LTD (Chine) IGE+XAO A/S (Danemark) IGE+XAO (Maroc) IGE+XAO (Tunisie) IGE+XAO (Madagascar) IGE+XAO YAZILIM DAGITIM LIMITED SIRKETI (Turquie)
Patrice COHADE	Membre du Conseil de surveillance	Gérant Gérant Gérant	SCI VAL DU FLOTIS SCI AB UNION SCI DU FUTUR
André GUIRAUD	Membre du Conseil de surveillance	Administrateur	TECHNOFAN
Bernard OURMIERES	Membre du Conseil de surveillance	Président Directeur Général Administrateur Président du Conseil de surveillance	OGB EESC TOULOUSE BUSINESS SCHOOL 31 EXPO
Didier CODORNIOU	Membre du Conseil de surveillance	Néant	Néant
Bernard KELLER	Membre du Conseil de surveillance	Membre du Conseil de surveillance Vice Président et Administrateur Administrateur	PROMOLOGIS EUROPOLIA SEM TOURISME
Pascal BOUREAU	Membre du Conseil de surveillance	Administrateur	CITE JARDINS





# RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



**N**ous vous rappelons qu'en application de l'article L225-68 du Code de Commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, les comptes consolidés ainsi que sur le rapport de gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les comptes consolidés et le rapport de gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion du Directoire nous ont été communiqués dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Lors du Conseil de surveillance du 22 mars 2017, le Directoire a présenté ces documents et il a été pris acte du rapport du Comité d'audit.

Nous avons par ailleurs été tenus régulièrement informés par le Directoire de la marche des affaires et de l'activité de la société, et nous avons procédé, dans le cadre de la mission de surveillance du Conseil, aux vérifications et contrôles que nous avons jugé nécessaires.

Le Conseil de surveillance s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2016 afin de remplir l'ensemble des missions tant légales que statutaires qui lui incombent.

Les comités spécialisés ont eu accès à toutes les informations nécessaires leur permettant de donner leurs avis et recommandations.

Concernant les résultats de l'exercice écoulé, le cap des 8 millions de passagers annuels a été franchi en fin d'année, ce qui représente une forte augmentation du trafic passager par rapport à 2015 (+ 5,4 %).

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 128 855 millions d'euros, dont 29,9 millions pour les taxes liées aux activités de sûreté et de sécurité. Il est en progression de 3,81 % par rapport à 2015.

L'EBITDA, d'un montant de 45 215 k€, est en hausse de 3,88 % par rapport à 2015. Le résultat opérationnel courant s'établit à 15 071 k€ et le résultat net à 7 768 k€.

S'agissant des comptes sociaux, le résultat net 2016 en normes françaises ressort à 6 223 k€, en hausse de 1 226 k€ (+ 24,5 %) par rapport à 2015.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport du Directoire sur la gestion de la Société que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les comptes consolidés.

Au mois de mars, le Conseil de surveillance a validé le plan stratégique « Grand ciel + 2016-2018 » qui n'introduit pas une rupture dans la stratégie de l'aéroport, mais une amplification de ses ambitions et une accélération de son développement.

Cette ambition plus forte trouve l'une de ses concrétisations dans l'expérience client. À cet égard, le Conseil de surveillance a permis, à travers ses travaux, d'enrichir le projet de reconfiguration aérogare pour le rendre encore plus efficace, au service des clients et de la performance économique.

Enfin, le Conseil de surveillance a pleinement soutenu la démarche initiée par le Directoire afin que le projet de troisième ligne de métro intègre la desserte de l'aéroport. Le développement du transport en commun et, spécifiquement, l'intermodalité train-avion est une ambition forte en matière de développement durable.

Le Conseil de surveillance est donc confiant dans le fait que l'entreprise, à travers son plan stratégique et son projet structurant de reconfiguration aérogare qui est passé en phase de réalisation, s'est dotée de moyens à la hauteur de ses ambitions, pour un développement fort et maîtrisé.



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS





<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	<b>42</b>	<b>5. Faits caractéristiques de l'exercice</b>	<b>55</b>
<b>ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ</b>	<b>43</b>	<b>6. Information relative à l'état de situation financière consolidée</b>	<b>56</b>
<b>TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>	<b>44</b>	6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	56
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>45</b>	6.2. Immeubles de placement	57
<b>NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>46</b>	6.3. Participations dans les sociétés mises en équivalence	57
<b>1. Présentation du Groupe</b>	<b>46</b>	6.4. Actifs financiers	58
<b>2. Déclaration de conformité</b>	<b>46</b>	6.5. Clients et comptes rattachés	58
<b>3. Base de préparation des états financiers consolidés</b>	<b>46</b>	6.6. Autres actifs courants et non-courants	59
3.1. Référentiel IFRS	46	6.7. Trésorerie et équivalent de trésorerie	59
3.2. Estimations comptables	47	6.8. Composition du capital et autres réserves	60
3.3. Méthodes de consolidation	47	6.9. Emprunts et dettes financières	60
3.4. Périmètre de consolidation	48	6.10. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture	61
<b>4. Méthodes comptables et règles d'évaluation</b>	<b>49</b>	6.11. Engagements de retraite et assimilés	62
4.1. Présentation des éléments non courants et courants	49	6.12. Provision pour risques et charges	63
4.2. Immobilisations incorporelles et corporelles	49	6.13. Impôts courants et différés	63
4.3. Immeubles de placement	50	6.14. Fournisseurs et autres passifs courants	64
4.4. Contrats de location	50	6.15. Information à la juste valeur des actifs et passifs financiers	64
4.5. Subvention d'investissement	50	<b>7. Information relative à l'état du résultat global consolidé</b>	<b>66</b>
4.6. Dépréciation des actifs immobilisés non financiers	50	7.1. Ventilation des revenus	66
4.7. Actifs financiers non courants	50	7.2. Services extérieurs	66
4.8. Clients et autres actifs courants d'exploitation	51	7.3. Charges de personnel	67
4.9. Autres actifs financiers courants	51	7.4. Impôts et taxes	67
4.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie	52	7.5. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	67
4.11. Avantages au personnel	52	7.6. Autres produits et charges	67
4.12. Autres provisions pour risques et charges	52	7.7. Coût de l'endettement financier	68
4.13. Emprunts et passifs financiers	53	7.8. Impôt sur le résultat et preuve d'impôt	68
4.14. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture	53	<b>8. Informations complémentaires</b>	<b>69</b>
4.15. Reconnaissance des revenus	54	8.1. Engagement hors bilan	69
4.16. Coût de l'endettement financier net	54	8.2. Transactions avec les parties liées	69
4.17. Impôts sur les résultats	54	8.3. Publicité des honoraires des CAC	70
4.18. Résultat par action	55	8.4. Événements postérieurs à la clôture	70
		<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>72</b>



# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Goodwill		-	-
Immobilisations incorporelles	6.1	1 426	1 348
Immobilisations corporelles	6.1	223 590	234 448
Immeubles de placement <sup>1</sup>	6.2	11 978	12 267
Participations dans les sociétés mises en équivalence	6.3	82	-
Autres actifs financiers non courants	6.4	562	650
Autres actifs non courants	6.6	80	149
Impôts différés actifs	6.13	-	-
<b>Actifs non courants</b>		<b>237 717</b>	<b>248 862</b>
Clients et comptes rattachés	6.5	14 267	13 236
Autres créances courantes	6.6	10 973	9 467
Autres actifs financiers courants	6.4	15 872	27 655
Actifs d'impôts exigibles	6.13	-	714
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.7	25 987	20 427
<b>Actifs courants</b>		<b>67 100</b>	<b>71 499</b>
<b>Total actifs</b>		<b>304 817</b>	<b>320 361</b>

## Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capital social	6.8	148	148
Primes liées au capital	6.8	-	-
Réserves consolidées et résultat net	6.8	77 725	89 956
Autres éléments de capitaux propres	6.8	(10 794)	(11 644)
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>67 079</b>	<b>78 460</b>
Intérêts minoritaires	6.8	-	-
<b>Capitaux propres</b>		<b>67 079</b>	<b>78 460</b>
Emprunts et dettes financières à long terme	6.9	121 576	134 093
Provisions non courantes	6.12	48 963	45 220
Autres passifs non courants		-	168
Impôts différés passifs	6.13	8 565	9 933
<b>Passifs non courants</b>		<b>179 103</b>	<b>189 415</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	6.14	13 878	16 487
Autres dettes courantes	6.14	18 799	12 929
Emprunts et dettes financières à court terme	6.9	23 825	23 019
Provisions courantes	6.12	1 814	52
Passifs d'impôt exigible	6.13	319	-
<b>Passifs courants</b>		<b>58 634</b>	<b>52 486</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>304 817</b>	<b>320 361</b>

<sup>1</sup> Les immobilisations éligibles ont été qualifiées d'immeubles de placement pour 2016 et pour l'information comparative 2015

# ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	2016	2015
Produits des activités ordinaires	7.1	128 855	124 131
Charges externes	7.2	(51 711)	(49 825)
Charges de personnel	7.3	(21 965)	(20 950)
Impôts et taxes	7.4	(10 405)	(9 983)
Dotations nettes aux amortissements	7.5	(30 144)	(28 659)
Dotations nettes aux provisions	7.5	249	65
Autres produits d'exploitation	7.6	784	581
Autres charges d'exploitation	7.6	(592)	(495)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>15 071</b>	<b>14 866</b>
Autres produits (charges) opérationnels	7.6	(495)	(1 290)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>14 576</b>	<b>13 576</b>
Coût de l'endettement financier brut	7.7	(6 321)	(6 396)
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	7.7	50	84
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(6 271)</b>	<b>(6 312)</b>
Autres produits financiers	7.7	524	539
Autres charges financières	7.7	(278)	(83)
Charge d'impôt	7.8	(787)	(2 557)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6.3	3	(2)
<b>Résultat net</b>		<b>7 768</b>	<b>5 161</b>
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		1 028	2 739
Réévaluation des actifs disponibles à la vente		(5)	(15)
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat<sup>1</sup></b>		<b>1 023</b>	<b>2 724</b>
Écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies		(173)	316
<b>Éléments non recyclables ultérieurement en résultat<sup>1</sup></b>		<b>(173)</b>	<b>316</b>
<b>Autres éléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres</b>		<b>850</b>	<b>3 040</b>
<b>Résultat global</b>		<b>8 618</b>	<b>8 201</b>
<b>Résultat net</b>		<b>7 768</b>	<b>5 161</b>
Part des intérêts minoritaires		-	-
Part du Groupe		7 768	5 161
<b>Résultat global</b>		<b>8 618</b>	<b>8 201</b>
Part des intérêts minoritaires		-	-
Part du Groupe		8 618	8 201
<b>Résultat net par action - part du Groupe</b>			
Résultat net de base par action (en euros)		52	35

<sup>1</sup> Les autres éléments du résultat global sont présentés après effet d'impôt



## TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées et résultat net	Autres éléments de capitaux propres		Part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
				Réserves de juste valeur	Gains et pertes actuariels			
01/01/2015	148	-	87 261	(14 097)	(587)	72 725	-	72 725
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	2 724	316	3 040	-	3 040
Résultat net de la période	-	-	5 161	-	-	5 161	-	5 161
Distribution de dividendes	-	-	(2 466)	-	-	(2 466)	-	(2 466)
31/12/2015	148	-	89 956	(11 373)	(271)	78 460	-	78 460
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	-	1 023	(173)	850	-	850
Résultat net de la période	-	-	7 768	-	-	7 768	-	7 768
Distribution de dividendes	-	-	(19 992)	-	-	(19 992)	-	(19 992)
Autres	-	-	(7)	-	-	(7)	-	(7)
31/12/2016	148	-	77 725	(10 350)	(444)	67 079	-	67 079

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2016	2015
Résultat net consolidé	7 768	5 161
Retraitement des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mises en équivalence	(3)	2
Dotations nettes aux amortissements & provisions	29 897	28 458
Résultat de cessions d'actifs non courants	784	1 610
Autres produits et charges sans effet de trésorerie	145	(17)
Charge d'impôt	719	2 539
Coût de l'endettement net payé	5 992	6 186
Flux de trésorerie lié à l'activité avant variations de BFR, d'actifs d'exploitation non courants et impôt	45 301	43 938
Quote-part de résultat reçue des sociétés mises en équivalence	-	-
Variation du BFR lié à l'activité	1 206	(31)
Variation des actifs d'exploitation non courants	(69)	(47)
Impôt payé	(3 892)	(3 052)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	42 546	40 808
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(14 425)	(29 203)
Produits des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	13
Variation des dettes sur immobilisations et assimilées	1 022	(1 179)
Variation des autres actifs financiers	9 799	(3 889)
Intérêts nets perçus	6	21
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(3 598)	(34 236)
Encaissements provenant d'emprunt à long terme	7 925	10 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(15 545)	(13 160)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(19 992)	(2 466)
Encaissements provenant des autres dettes financières	106	178
Remboursement des autres dettes financières	116	2 563
Coût de l'endettement net payé	(5 998)	(6 207)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(33 388)	(9 092)
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	5 560	(2 520)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture <sup>1</sup>	20 427	22 948
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture <sup>2</sup>	25 987	20 427
<sup>1</sup> dont trésorerie et équivalents de trésorerie liés à la TNSA	3 737	854
<sup>2</sup> dont trésorerie et équivalents de trésorerie liés à la TNSA	3 881	3 737



# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## 1. Présentation du Groupe

Le Groupe Aéroport Toulouse-Blagnac (Groupe ATB) exploite et développe l'aéroport de Toulouse-Blagnac dans le cadre d'un contrat de concession accordé par l'État français jusqu'en 2046. Il met ses infrastructures à disposition des passagers, compagnies aériennes et autres opérateurs de la plateforme.

Dans le cadre de ses activités de diversification, le Groupe développe des activités immobilières sur le territoire de la concession.

## 2. Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2016 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2016.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

## 3. Base de préparation des états financiers consolidés

Le Directoire a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 lors de sa séance du 21 février 2017. Ces derniers ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra avant le 30 juin 2017.

Les comptes consolidés ont été élaborés sur la base des comptes sociaux des sociétés du Groupe ATB, arrêtés au 31 décembre 2016 et couvrant une période de 12 mois.

Les états financiers utilisés au titre de l'information comparative sont ceux clos au 31 décembre 2015.

Enfin, les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, l'euro étant la monnaie fonctionnelle d'ATB, société mère du Groupe et de ses filiales.

### 3.1. Référentiel IFRS

Le référentiel IFRS intègre les normes comptables internationales (IAS, IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee - SIC) et du comité d'interprétation des normes d'information financière internationale (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC), telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2016, applicables à compter de 2016 et telles qu'adoptées par l'UE au 31 décembre 2016.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2016 sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2015, à l'exception de ceux relatifs aux nouveaux amendements de normes « Améliorations Annuelles 2012-2014 » applicables obligatoirement en 2016 et qui n'ont pas été appliqués par anticipation antérieurement. Ces nouveaux textes n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par l'Union européenne ne font pas l'objet d'une application anticipée par le Groupe.

Le Groupe examine les normes IFRS 15, IFRS 16 et IFRS 9 afin de déterminer leurs impacts sur les états financiers consolidés et leurs conséquences pratiques.

En application des exemptions prévues par IFRS 8 et IAS 33, le Groupe ne publie pas l'information sectorielle et le résultat dilué par action.

### 3.2. Estimations comptables

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels. Ces estimations reposent sur une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les principales estimations portent sur :

- la durée d'amortissement des immobilisations corporelles (cf. 4.2 Immobilisations incorporelles et corporelles) ;
- les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière (cf. 6.11 Engagements de retraite et assimilés) ;
- les hypothèses de calcul de la provision pour fin de concession (cf. 4.12 Autres provisions pour risques et charges) ;
- les provisions pour risques et charges (cf. 4.12 Autres provisions pour risques et charges).

Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations.

### 3.3. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de toutes les entités significatives contrôlées par le Groupe. Une entité est dite contrôlée (IFRS 10), quel que soit le niveau de participation détenue dans l'entité en question, dès lors que le Groupe présente une exposition, ou détient des droits à des rendements variables en raison de ses liens avec ladite entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les filiales sont pleinement consolidées à compter de la date où le contrôle a été transféré au Groupe et déconsolidées à compter de la date où ce contrôle prend fin. Les filiales établissent leurs états financiers à la même date d'arrêtés des comptes que les états financiers consolidés du Groupe et appliquent les mêmes règles comptables en cas d'opérations similaires. Les opérations réalisées entre filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent.

Les participations dans des entités mises en équivalence comprennent les participations dans des sociétés associées et coentreprises. Le Groupe ATB ne détient pas de coentreprise.

Une société associée désigne une entité sur laquelle le Groupe exerce une influence significative dès lors qu'il a le pouvoir de participer aux décisions relatives à la politique financière et opérationnelle de ladite entité, sans pour autant avoir le contrôle, seul ou conjointement, sur celle-ci. Une influence significative dans une entité est présumée exister lorsque le Groupe détient au moins 20 % des droits de vote de cette dernière.



### 3.4. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation est le suivant :

Sociétés	SIREN	% intérêts	% contrôle	Méthode de consolidation
Aéroport Toulouse-Blagnac (ATB)	493 292 403	MERE	MERE	Société consolidante
Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Immobilier Industriel (ATBD2i)	528 552 862	100 %	100 %	Intégration globale
Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Hôtelier (ATBDH)	808 438 253	100 %	100 %	Intégration globale
Société d'Exploitation de Toulouse Francazal Aéroport (SETFA)	797 678 604	39 %	39 %	Mise en équivalence

Il n'y a pas eu de mouvement de périmètre sur l'exercice.

#### Détail des activités

**ATBD2i** : SASU Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Immobilier Industriel, cette filiale, créée en novembre 2010, a commencé son activité d'immobilier industriel en janvier 2015 avec la location de bâtiments de peinture d'avions.

**ATBDH** : SASU Aéroport Toulouse-Blagnac Développement Hôtelier, filiale créée en décembre 2014 pour assurer le développement de l'immobilier hôtelier sur le périmètre de la concession de Toulouse-Blagnac. L'exercice 2016 a été marqué par la conclusion d'un bail civil en l'état futur d'achèvement avec le futur exploitant hôtelier et le choix d'un groupement d'entreprises pour la construction-réalisation du futur l'hôtel.

**SETFA** : SAS Société d'Exploitation de Toulouse Francazal Aéroport, société associée au sein du Groupe ATB, qui assure la gestion de la plateforme aéroportuaire de Toulouse Francazal depuis l'entrée en vigueur de la convention de concession donnée par l'État en juin 2014.

### 4. Méthodes comptables et règles d'évaluation

#### 4.1. Présentation des éléments non courants et courants

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs en courants et non courants conformément à la norme IAS 1 relative à la présentation des états financiers.

Les actifs et passifs sont présentés en « courant » lorsque :

- Le Groupe s'attend à pouvoir réaliser, vendre ou consommer l'actif ou régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ou dans les 12 mois qui suivent la période de reporting ;
- L'actif ou le passif sont détenus aux fins d'être négociés ;
- L'actif se compose de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie.

Tous les actifs ou passifs ne répondant pas à l'un des critères ci-dessus sont présentés en « non courants », y compris les actifs destinés à être détenus pour une longue durée à l'origine.

#### 4.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'investissement reçues sont comptabilisées en diminution des immobilisations corporelles (cf. paragraphe dédié aux « Subventions d'investissement » ci-après). Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt sont capitalisés au titre des actifs éligibles.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des composants identifiés. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Nature des biens	Durée
Logiciels informatiques	1 à 10 ans
Constructions	
› Gros œuvre	31 à 46 ans
› Clos couvert	20 à 30 ans
› Second œuvre	10 à 20 ans
› Lots techniques	8 à 15 ans
Pistes, voies de circulation et aires de stationnement avions	10 à 46 ans
Voiries et parkings	10 à 46 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

La durée d'utilité des biens ne pouvant excéder la durée de vie de la concession, tous les composants ont nécessairement une durée d'utilité inférieure ou égale à 46 ans.



### 4.3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers (terrain, bâtiment, ensemble immobilier ou partie de l'un de ces éléments) détenus et donnés en location ou, en vue d'être loués, à des tiers dans le cadre de contrats de location simple ainsi que les biens immobiliers en cours de construction en vue d'une utilisation ultérieure en tant qu'immeuble de placement. Ces biens génèrent des flux de trésorerie indépendants des autres actifs détenus par l'entité.

Par opposition, les immeubles occupés par le Groupe ATB pour ses besoins propres (bâtiments administratifs ou d'exploitation) ne sont pas des immeubles de placement, mais des immeubles d'exploitation figurant au bilan sous le poste Immobilisations corporelles.

Les immeubles de placement apparaissent ainsi sur une ligne spécifique du bilan et, conformément à l'option offerte par IAS 40, sont évalués selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

La juste valeur des immeubles de placement, dont le montant est indiqué en note 6.2. de la présente annexe, est appréciée en interne par une méthode de capitalisation des loyers.

### 4.4. Contrats de location

En application de la norme IAS 17, les contrats de location et assimilés transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont qualifiés de contrats de location-financement. Les actifs sous-jacents sont comptabilisés en immobilisations avec inscription d'une dette financière en contrepartie.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de location-financement. Les charges financières sont reconnues en résultat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat ou sur une autre base systématique plus représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages qu'en retire le Groupe.

### 4.5. Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement figurent dans l'état de situation financière en diminution des immobilisations corporelles. Les reprises de subventions sont étalées sur la durée d'amortissement des actifs qui en ont bénéficié et enregistrées dans le résultat en net des dotations aux amortissements et provisions.

### 4.6. Dépréciation des actifs immobilisés non financiers

En l'absence de goodwill ou d'immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée, les actifs immobilisés du Groupe font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de perte de valeur du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période et que leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur au titre des actifs du Groupe.

### 4.7. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 39 et présentés selon les dispositions des normes IAS 32 et IFRS 7. Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie prenante aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers non courants comprennent :

- les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- les actifs financiers disponibles à la vente,
- les prêts et créances au coût amorti,
- la juste valeur positive des produits dérivés qualifiés comptablement de couverture dont la maturité est supérieure à un an.

Le Groupe ne détient pas d'actif financier à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers sont sortis de l'état de situation financière dès lors que les droits aux flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers, que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et qu'il n'a pas conservé le contrôle de ces actifs.

### Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Cette catégorie comprend les placements assortis d'une rémunération et d'une échéance fixes que le Groupe a l'intention de conserver jusqu'à échéance. Ces placements sont comptabilisés initialement à leur juste valeur diminuée, le cas échéant, des coûts de transaction directement attribuables. À chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit pour le Groupe principalement de placements financiers et de titres de participation non consolidés. À chaque clôture périodique, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en autres éléments du résultat global et présentées en capitaux propres. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes, comptabilisé antérieurement en capitaux propres, est reconnu en résultat.

### Prêts et créances au coût amorti

Cette catégorie contient principalement les avances en compte courant consenties à des sociétés mises en équivalence ou non consolidées : les prêts et créances au coût amorti sont comptabilisés initialement à leur juste valeur diminuée, le cas échéant, des coûts de transaction directement attribuables. À chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 4.8. Clients et autres actifs courants d'exploitation

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants, à l'exception des charges constatées d'avance. Ils sont évalués initialement à leur juste valeur : le Groupe considère que la valeur nominale des créances clients, ainsi que des divers dépôts, cautionnements et charges constatées d'avance à moins d'un an, est une bonne estimation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

Ces créances sont éventuellement dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

### 4.9. Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants comprennent les dépôts à terme souscrits avec un horizon de gestion à court terme et ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7 (voir note 4.10 ci-dessous).



#### 4.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste intègre les comptes courants bancaires et les équivalents de trésorerie, constitués principalement de dépôts à terme, dont la maturité n'excède pas trois mois à l'origine, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et sans risque significatif de changement de valeur.

#### 4.11. Avantages au personnel

Les avantages au personnel du Groupe sont évalués et présentés conformément à la norme IAS 19 révisée selon :

- les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations sociales, les primes payables, les dépenses de formation, ainsi que tous les autres éléments consommés gratuitement par le personnel;
- et les indemnités de fin de carrière.

Les avantages à court terme sont comptabilisés en résultat sur la ligne « Charges de personnel » et présentés en note 7.3 ci-après.

Le Groupe verse au titre des régimes de retraite, des cotisations à des organismes de prévoyance et de retraite. Dans le cadre de ces régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes portées en résultat sur la ligne « Charges de personnel ».

En matière de régimes à prestations définies, l'engagement du Groupe se limite aux indemnités de fin de carrière qui sont évaluées selon la méthode des unités de crédits projetées. Elle consiste à estimer le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Les estimations sont réalisées au minimum une fois par an par un actuaire indépendant, sur la base d'hypothèses actuarielles intégrant notamment des hypothèses de taux d'actualisation, de mortalité, de rotation du personnel et de réévaluation des salaires.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel de chaque période comprend le coût des services passés et ainsi que les effets, le cas échéant, de toute modification de régime. L'impact de désactualisation de la dette actuarielle est comptabilisé en coût de l'endettement financier net. Les impacts de réévaluation du passif sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Ils comprennent les gains et pertes actuariels résultant des effets de changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses retenues et la réalité constatée).

Le régime n'étant pas financé dans le cadre d'une gestion externe, le Groupe ne dispose pas d'actif de couverture.

L'engagement au titre de l'exercice est présenté en « provisions non courantes ».

#### 4.12. Autres provisions pour risques et charges

En conformité avec IAS 37, une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Les provisions sont présentées en « provisions non courantes » pour la part à plus d'un an.

#### Provision pour fin de concession

Les immobilisations corporelles du Groupe se décomposent en trois catégories :

- les biens utilisés dans le cadre des missions de sûreté et de sécurité déléguées par l'Etat, pour lesquels l'arrêté du 30 septembre 2009 relatif à la taxe d'aéroport prévoit le remboursement de la valeur nette comptable en fin de concession ;
- les biens qualifiés de « non renouvelables », soit par nature (terrains par exemple), soit du fait d'une durée de vie technique supérieure à la durée résiduelle de la concession. La durée d'utilité des biens ne pouvant excéder celle de la concession, ces biens sont nécessairement amortis sur la durée de vie résiduelle de la concession. Ainsi, leur valeur résiduelle sera nulle en fin de concession ;
- les biens qualifiés de « renouvelables » du fait d'une durée de vie technique inférieure à la durée de la concession et qui feront l'objet d'un renouvellement avant la fin de celle-ci.

Conformément au contrat de concession, l'ensemble des biens renouvelables et non renouvelables fera l'objet d'un transfert gratuit au terme de la concession. Aussi, une provision a été enregistrée au titre du dernier renouvellement des biens renouvelables, afin de compenser la perte des avantages économiques futurs liés à l'utilisation de l'actif sur sa durée de vie résiduelle au-delà du terme de la concession. Afin de couvrir la valeur nette comptable estimée du dernier bien renouvelable, cette provision est reconnue, de façon linéaire, sur la durée de la concession. Pour les principaux investissements de capacité de la plateforme aéroportuaire, la provision est reconnue à partir de leur date de mise en service, sur la durée résiduelle de la concession.

#### 4.13. Emprunts et passifs financiers

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuables aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

#### 4.14. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont présentés en tant qu'actifs et passifs financiers. Ils sont enregistrés dans l'état de la situation financière pour leur juste valeur à leur date d'acquisition. Ils sont évalués à chaque arrêté à leur juste valeur.

Dans le cadre de sa gestion de risque de taux, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés adossés à des emprunts bancaires, constituant des opérations d'échange de taux d'intérêt (swaps vanille). Ces opérations entrent dans une relation de couverture de flux de trésorerie dont l'objet est de réduire le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie futurs sur des instruments financiers.

La variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les réserves de juste valeur au sein des capitaux propres. La partie inefficace, le cas échéant, du dérivé est enregistrée directement en compte de résultat.



#### 4.15. Reconnaissance des revenus

##### Redevances pour services publics aéroportuaires

Les redevances pour services publics aéroportuaires regroupent essentiellement les redevances, par passager, d'atterrissage et de stationnement.

Les conditions d'évolution des redevances sont fixées par un contrat d'une durée de cinq ans conclu avec l'État, appelé Contrat de Régulation Économique.

##### Revenus extra-aéronautiques

Les revenus extra-aéronautiques comprennent l'ensemble des produits et des services proposés par le Groupe à ses clients facilitant leur accueil ou leur occupation dans ses installations, en particulier les activités commerciales dans l'aérogare (boutiques, bars et restaurants, locations de voitures...), les locations immobilières, les parcs autos et accès.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

##### Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire

Le Groupe perçoit un produit, dans le cadre des missions de service public au titre de la sécurité, la sûreté du transport aérien, le sauvetage et la lutte contre l'incendie des aéronefs.

Ce produit, appelé « produit de la taxe d'aéroport », couvre les coûts engagés dans le cadre de ces missions. Il est versé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) qui le finance par le biais de la taxe d'aéroport prélevée auprès des compagnies aériennes.

Ce revenu est comptabilisé au fur et à mesure des coûts estimés éligibles au remboursement par la DGAC.

##### Revenus de diversification immobilière

Les revenus de diversification immobilière proviennent des activités foncières et immobilières hors aérogare dans lesquelles le Groupe agit en tant qu'investisseur.

#### 4.16. Coût de l'endettement financier net

Il comprend les charges payées sur les emprunts ainsi que calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et diminuées des produits de placements encaissés et calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### 4.17. Impôts sur les résultats

Le Groupe comptabilise l'impôt exigible et l'impôt différé conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 12.

La ligne « impôt sur les résultats » du compte de résultat comprend les impôts exigibles et les impôts différés des sociétés consolidées.

##### Impôts exigibles

L'impôt exigible correspond à l'impôt dû aux administrations fiscales par le Groupe en vertu de la convention d'intégration fiscale conclue entre l'Aéroport Toulouse-Blagnac et ses filiales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le Groupe a choisi de qualifier la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en charge opérationnelle, hors du champ de la norme IAS 12.

##### Impôts différés

En application de la norme IAS 12, le Groupe constate des impôts différés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs inscrits dans l'état de situation financière et sur les pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur les exercices au cours desquels les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs d'impôts différés sont constatés, le cas échéant, au titre du report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés. D'une façon générale, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfiques imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôt pourront être imputés.

Les impôts différés sont présentés en position nette par entité fiscale, à l'actif ou au passif de l'état de situation financière consolidé.

L'impôt différé est comptabilisé en compte de résultat sauf pour les impôts générés par des retraitements inscrits directement en capitaux propres, auquel cas, ils sont également inscrits directement en capitaux propres.

Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

#### 4.18. Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base par action) est obtenu en divisant le résultat disponible aux porteurs d'actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

### 5. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2016 a été marqué par la finalisation en septembre du financement du programme d'investissements 2016-2020. Un prêt de 102,3 millions d'euros à taux fixe, remboursable sur 15 ans, qui couvre l'ensemble des investissements sur la période 2016-2020, financera en particulier le projet de reconfiguration de l'aérogare qui portera la capacité d'accueil à 12 millions de passagers à l'horizon 2018. Ce projet repose sur la création, dans le prolongement du Hall A, d'une jetée comprenant cinq portes d'embarquement et l'extension du Hall D avec un contrôle d'accès unique ouvrant sur une nouvelle zone commerciale de 4 000 m<sup>2</sup>.

Au titre de l'exercice 2016, un premier tirage a été réalisé pour 9 500 k€.

Les travaux de reconfiguration de l'aérogare ont été lancés en décembre 2016. Ces modifications ont conduit à accélérer l'amortissement de certaines immobilisations destinées à être détruites rapidement. La charge d'amortissement supplémentaire constatée au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 044 k€.

Le groupe a par ailleurs choisi, via sa filiale ATBDH, le groupement d'entreprises pour la construction-réalisation du futur hôtel 4 étoiles sur la plateforme et conclu un bail civil en l'état futur d'achèvement avec le futur exploitant hôtelier. L'ouverture de l'hôtel est prévue pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2018 et à ce stade, les premières études ont été immobilisées pour un montant de 407 k€.

Enfin, l'application de loi de finances pour 2017 adoptée en décembre 2016 qui prévoit, pour ce qui concerne le Groupe ATB, un taux d'imposition à 28,92 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 se traduit par un produit d'impôt différé de 2 468 k€ dans les comptes au 31 décembre 2016.



## 6. Information relative à l'état de situation financière consolidée

### 6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	Immo. incorporelles	Terrains	Constructions sur sol d'autrui	Installations techniques/outillage	Autres	Immo. en cours	Actifs en location-financement	TOTAL
<b>Valeur brute</b>								
Au 31 décembre 2015	6 651	2 903	426 348	13 753	5 154	3 490	10 453	468 752
Acquisitions	174	-	6 264	663	160	6 581	392	14 234
Mises en service	648	-	4 464	420	69	(5 602)	-	(0)
Mises au rebut/Cessions	(292)	-	(6 851)	(39)	-	(54)	(8)	(7 244)
Subventions reçues	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2016	7 181	2 903	430 225	14 798	5 384	4 415	10 837	475 743
<b>Amortissements/pertes de valeur</b>								
Au 31 décembre 2015	(5 302)	-	(213 680)	(7 876)	(3 560)	-	(2 538)	(232 956)
Amortissements	(740)	(94)	(21 290)	(1 262)	(426)	-	(418)	(24 230)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Mises au rebut/Cessions	287	-	6 127	37	-	-	7	6 458
Au 31 décembre 2016	(5 755)	(94)	(228 843)	(9 101)	(3 986)	-	(2 950)	(250 729)
<b>Valeur nette</b>								
Au 31 décembre 2015	1 348	2 903	212 668	5 877	1 594	3 490	7 915	235 796
Au 31 décembre 2016	1 426	2 810	201 383	5 697	1 397	4 415	7 887	225 015

Dans le cadre des travaux de réaménagement entrepris, la durée de vie résiduelle de certaines immobilisations a été réduite en fonction de leur date prévisionnelle de destruction. La charge d'amortissement supplémentaire constatée au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 044 k€.

#### Acquisitions

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 14 234 k€ au titre de 2016.

Les plus importantes en montant sont la réfection des voies Papa et Tango pour 4 102 k€, le réaménagement de la zone Arrivées pour 1 341 k€ et l'acquisition, dans le cadre d'un contrat de location-financement, de matériel informatique pour 392 k€.

#### Mises en service

Les immobilisations mises en service en 2016 s'établissent à 5 602 k€ avec principalement 1 605 k€ pour la première partie du réaménagement des Halls Arrivées B et C, 816 k€ pour l'adaptation des groupes électrogènes, le renouvellement du système de sécurité incendie pour 465 k€, 458 k€ pour la mise en place de lignes automatisées pour l'inspection et le filtrage des passagers et des bagages de cabines, 379 k€ pour la mise en place d'un système d'information décisionnel et 357 k€ pour la rénovation du bâtiment occupé par les pompiers, coté pistes.

#### Mises au rebut et cessions

Des immobilisations ont été mises au rebut ou cédées en 2016 pour une valeur brute de 7 244 k€ et une valeur nette de 786 k€ dont des éléments de signalétique pour 233 k€, des travaux d'étanchéité pré-passerelles pour 138 k€ suite à malfaçon pour laquelle une indemnité d'assurance a été perçue.

#### Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunts capitalisés en application de la norme IAS 23 révisée s'élèvent à 160 k€ pour 2016, sur la base d'un taux moyen de capitalisation de 4,6 %.

#### Subventions d'investissement

Le Groupe bénéficie de subventions d'investissement afin d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées. Elles sont comptabilisées en diminution des immobilisations corporelles auxquelles elles se rattachent. Au 31 décembre 2016, le montant des subventions reçues, nettes des amortissements s'élève à 5 990 k€.

#### Actifs en location-financement

Les actifs en location-financement correspondent à une station de traitement des eaux pluviales, pour une valeur nette de 8 774 k€ au 31 décembre 2016 et du matériel informatique, pour une valeur nette de 357 k€ au 31 décembre 2016.

### 6.2. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	Constructions sur sol d'autrui	Immo. en cours	TOTAL
<b>Valeur brute</b>			
Au 31 décembre 2015	13 062	66	13 128
Acquisitions	-	582	582
Mises en service	-	-	-
Mises au rebut/Cessions	-	-	-
Au 31 décembre 2016	13 062	648	13 710
<b>Amortissements/pertes de valeur</b>			
Au 31 décembre 2015	(861)	-	(861)
Amortissements	(871)	-	(871)
Pertes de valeur	-	-	-
Mises au rebut/Cessions	-	-	-
Au 31 décembre 2016	(1 732)	-	(1 732)
<b>Valeur nette</b>			
Au 31 décembre 2015	12 201	66	12 267
Au 31 décembre 2016	11 330	648	11 978

Les immeubles de placement sont constitués des biens immobiliers liés aux activités de diversification. La juste valeur de ces biens, acquis en 2015 ou en cours de construction en 2016, correspond à leur coût amorti au 31 décembre 2016.

### 6.3. Participations dans les sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat mise en équivalence dans les comptes du Groupe concerne la société associée SETFA dans laquelle le Groupe détient 39 % des parts pour une valeur d'acquisition de 149 k€.

La valeur d'équivalence 31 décembre 2016 s'élève à 82 k€.



## 6.4. Actifs financiers

Les montants figurant dans l'état de situation financière s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-
Actifs disponibles à la vente	21	2 040
Prêts et créances nets	541	620
Dépôts à terme	15 872	25 645
<b>Total</b>	<b>16 434</b>	<b>28 305</b>
dont courant	15 872	27 655
dont non courant	562	650

Au 31 décembre 2016, les prêts et créances se composent essentiellement d'un prêt accordé à la société SETFA, mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, dont l'échéance est supérieure à 5 ans. Sur la base du Business Plan présenté par la société, aucune provision n'a été constatée à la clôture de l'exercice sur ce compte-courant.

Les dépôts à terme sont constitués exclusivement de placements garantis en capital dont l'échéance est à plus de trois mois.

Les actifs financiers comprennent des financements reçus de la TNSA (contrepartie en emprunts et dettes financières diverses). L'utilisation de ces montants et des intérêts afférents est strictement limitée au financement des travaux d'insonorisation des logements des riverains de l'aéroport. Ces actifs représentent 1 006 k€ au 31 décembre 2016 contre 3 002 k€ au 31 décembre 2015.

## 6.5. Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Créances clients	14 208	13 153
Clients douteux	425	698
Cumul des dépréciations	(366)	(614)
<b>Montants nets</b>	<b>14 267</b>	<b>13 236</b>

Le montant des provisions au 31 décembre 2016 est de 366 k€ contre 614 k€ à la clôture de l'exercice précédent.

Les recouvrements des créances clients au 31 décembre 2016 effectués sur le début de l'exercice 2017 sont conformes aux délais de règlement usuels.

## 6.6. Autres actifs courants et non-courants

Le détail des autres actifs courants et non courants est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Avances et acomptes versés	209	113
Créances sociales	151	24
Créances fiscales	2 619	2 091
Créance relative à la taxe d'aéroport	6 164	5 531
Débiteurs divers	160	154
Charges constatées d'avances	1 750	1 703
<b>Total</b>	<b>11 053</b>	<b>9 616</b>
dont courant	10 973	9 467
dont non courant	80	149

Les créances fiscales se composent principalement de la TVA déductible, qui s'élève à 1 940 k€ au 31 décembre 2016.

### Créance relative à la taxe d'aéroport

Les conditions d'assiette et de recouvrement de la taxe d'aéroport ont été fixées par la loi de finances. Le produit de la taxe est affecté au financement des missions de sûreté, sécurité, lutte contre le péril animalier et de contrôles environnementaux. Les charges d'exploitation correspondantes sont enregistrées au fur et à mesure de leur surveillance et les produits comptabilisés dans le chiffre d'affaires.

Au 31 décembre 2016, les charges engagées sont supérieures aux produits perçus et par conséquent un produit à recevoir a été constaté pour un montant de 6 164 k€, contre 5 531 k€ au 31 décembre 2015. Cette augmentation est principalement liée au retrait du trafic passager par rapport aux prévisions, le trafic prévisionnel entrant dans le calcul du montant payé par passager.

## 6.7. Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts à terme	2 001	6 007
Disponibilités	23 987	14 421
Concours bancaires courants	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>25 987</b>	<b>20 427</b>

Au 31 décembre 2016, la trésorerie et équivalents de trésorerie intègrent 3 881 k€ de disponibilités relatives à la TNSA, dont l'utilisation est strictement limitée au financement des travaux d'insonorisation des logements des riverains de l'aéroport.



## 6.8. Composition du capital et autres réserves

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Nombre moyen pondéré d'actions	148 000	148 000
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	7 768	5 161
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>52</b>	<b>35</b>

Au 31 décembre 2016, le capital social est composé de 148 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Chaque action donne droit dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Elle donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les assemblées d'actionnaires, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Il n'y a pas eu d'émission, ni de remboursement d'actions au cours de l'exercice ou de l'exercice précédent. Le Groupe ne détient pas d'action propre.

Les réserves et résultats consolidés du Groupe s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Réserves de la société mère ATB		
Réserve légale	15	15
Réserves réglementées	28	21
Autres réserves	52 031	67 032
Réserves consolidées	17 883	17 728
Résultat net part du Groupe	7 768	5 161
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>77 725</b>	<b>89 956</b>

## 6.9. Emprunts et dettes financières

### Endettement financier net

L'endettement financier net correspond aux montants des emprunts et dettes financières à long et court terme diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts auprès des établissements de crédit	99 081	108 347
Dettes liées au contrat de location-financement	7 303	7 701
Dettes financières diverses	630	630
Dettes TNSA	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	14 561	17 415
<b>Endettement financier net à long terme</b>	<b>121 576</b>	<b>134 093</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 224	14 838
Dettes liées au contrat de location-financement	711	597
Dettes financières diverses	1 192	1 126
Dettes TNSA	4 512	6 346
Intérêts courus non échus	185	113
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(22 106)	(16 690)
Trésorerie et équivalent de trésorerie TNSA	(3 881)	(3 737)
<b>Endettement financier net à court terme</b>	<b>(2 162)</b>	<b>2 592</b>
<b>Endettement financier net global</b>	<b>119 413</b>	<b>136 685</b>

### Emprunts auprès des établissements de crédits

Un emprunt a été souscrit en 2008 pour le financement du développement de l'aéroport, comprenant notamment les opérations d'investissements du hall D et du parc automobiles Silo 2. Cet emprunt, d'un montant total de 115 000 k€ et d'une maturité de 15 ans, peut faire l'objet d'un remboursement anticipé en cas de non-respect d'un covenant. Au 31 décembre 2016, le covenant est respecté.

Le Groupe a souscrit, au cours de l'exercice 2015, un emprunt de 10 000 k€ destiné à financer l'acquisition d'un ensemble immobilier industriel dans le cadre de ses activités de diversification.

Ces emprunts ont été souscrits au taux variable EUR3M assorti d'une marge (cf. 6.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture).

Un nouvel emprunt, à taux fixe et assorti d'un covenant, a été souscrit en 2016 pour le financement du plan d'investissement 2016-2020. Au 31 décembre 2016, le covenant est respecté et un premier tirage de 9 500 k€ a été effectué.

### Dettes financières diverses et dettes de TNSA

Les dettes TNSA, nettes des frais de gestion de 374 k€ en 2016, comprennent les engagements financiers effectués et à venir sur les fonds de la taxe sur les nuisances sonores aériennes à hauteur de 4 512 k€.

La contrepartie de ces engagements et avances est présentée en actifs financiers courants à hauteur de 1 006 k€ et en trésorerie pour 3 881 k€.

Les autres dettes financières diverses correspondent aux dépôts de garantie versés par les clients pour un montant de 1 822 k€.

### Valeur actuelle nette de la dette de location-financement

(en milliers d'euros)	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2015</b>				
Paiements minimaux futurs au titre de la location	969	4 752	4 931	10 653
Charges financières	372	1 413	570	2 355
<b>Valeur actuelle nette de la dette</b>	<b>597</b>	<b>3 339</b>	<b>4 361</b>	<b>8 298</b>
<b>Au 31 décembre 2016</b>				
Paiements minimaux futurs au titre de la location	1 067	4 029	4 931	10 028
Charges financières	356	1 087	570	2 013
<b>Valeur actuelle nette de la dette</b>	<b>711</b>	<b>2 942</b>	<b>4 361</b>	<b>8 015</b>

## 6.10. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Les instruments dérivés du Groupe correspondent à des swaps de taux vanille conclus dans le cadre d'opérations d'échange de taux d'intérêt des emprunts à taux variables mentionnés précédemment. Ces instruments dérivés ont des caractéristiques identiques à celles des instruments financiers sous-jacents et sont, à ce titre, qualifiés d'opérations de couverture de flux de trésorerie.

La juste valeur de ces instruments s'établit à 14 561 k€ au 31 décembre 2016 contre 17 415 k€ au 31 décembre 2015. Les variations de juste valeur sont reconnues par capitaux propres. Sur l'exercice 2016, le montant comptabilisé en autres éléments de capitaux propres s'élève à 2 791 k€ avant effet d'impôt.

### 6.11. Engagements de retraite et assimilés

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Hypothèses de calcul	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Taux moyen de rotation	dégressif en fonction de l'âge, de 6 % à 0 %	dégressif en fonction de l'âge, de 6 % à 0 %
Âge de départ en retraite	65 ans pour les cadres 62 ans pour les non-cadres	65 ans pour les cadres 62 ans pour les non-cadres
Table de survie	INSEE 2010-2012	INSEE 2010-2012
Taux d'augmentation des salaires	2 %	2 %
Taux d'actualisation	1,46 %	1,46 %

Le taux d'actualisation a été déterminé par référence à l'indice iBoxx Corporates AA 10+ de la zone Euro. Une variation du taux d'actualisation aurait les impacts suivants :

(en milliers d'euros)	Hypothèse basse	Impact sur l'engagement	Hypothèse haute	Impact sur l'engagement
Taux d'actualisation ± 0,25 %	1,21 %	119	1,71 %	(113)
Taux d'actualisation ± 0,50 %	0,96 %	243	1,96 %	(222)

La durée résiduelle moyenne de l'engagement au 31 décembre 2016 est de 17 ans.

Les variations des engagements provisionnés dans les états de la situation financière au titre des régimes à prestations définies peuvent s'analyser de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Dette actuarielle
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2015</b>	<b>3 545</b>
Droits acquis au cours de l'exercice	245
Prestations versées	(123)
Effet de l'actualisation	62
Écarts actuariels de la période	(482)
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>3 247</b>
Droits acquis au cours de l'exercice	211
Prestations versées	(22)
Effet de l'actualisation	65
Écarts actuariels de la période	214
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>3 714</b>

### 6.12. Provision pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Litiges	Passifs sociaux	Provision pour fin de concession	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>249</b>	<b>3 909</b>	<b>41 114</b>	<b>45 272</b>
Augmentation/Dotation	198	490	5 719	6 406
Diminution/Reprise	(59)	(145)	(675)	(879)
Utilisation	-	(23)	-	(23)
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>388</b>	<b>4 231</b>	<b>46 157</b>	<b>50 776</b>
	dont courant			1 814
	dont non courant			48 963

Au 31 décembre 2016, les provisions pour litiges concernent la caution donnée au C2FPA au titre de son crédit-bail immobilier et des garanties données. Les provisions pour passifs sociaux concernent principalement la provision d'indemnités pour départ en retraite (cf. note 6.11 Engagements de retraite et assimilés).

La provision pour fin de concession (cf. note 4.12 ci-dessus, dans les méthodes comptables et règles d'évaluation) s'élève à 46 157 k€ au 31 décembre 2016 et couvre le risque relatif au transfert à l'État sans contrepartie, des immobilisations en fin de concession.

Une procédure a été ouverte, en février 2015, par l'Autorité de la concurrence à l'encontre de plusieurs grands aéroports français et des sociétés de location de véhicules. À ce stade, il est reproché à ATB d'avoir transmis aux sociétés de location des données statistiques susceptibles de fausser le jeu de la concurrence, la société conteste ces griefs. Une audience a eu lieu en décembre 2016. Les conclusions n'étant pas connues à la clôture, aucune provision n'a été constituée.

### 6.13. Impôts courants et différés

Les variations d'impôts différés sur la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	Impact résultat	Impact capitaux propres	31/12/2015
Engagements sociaux	(1 252)	129	(41)	(1 341)
Instruments financiers dérivés	(4 211)		1 763	(5 974)
Caducité et provisions associées	11 828	(2 885)	10	14 703
Subventions d'investissement	1 928	(241)	-	2 169
Location-financement	200	(11)	1	210
Actifs financiers disponibles à la vente	-		(3)	3
Autres	73	(91)	-	163
<b>Total Impôts différés</b>	<b>8 565</b>	<b>(3 099)</b>	<b>1 731</b>	<b>9 933</b>

Au 31 décembre 2016, l'impôt exigible est un passif de 319 k€ contre un actif de 714 k€ pour l'exercice précédent.



### 6.14. Fournisseurs et autres passifs courants

Les fournisseurs et comptes rattachés se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs et comptes rattachés	13 878	11 946
Dettes sur immobilisations	5 217	4 540
Avances et acomptes reçus	20	22
Personnel	3 486	3 253
Organismes sociaux	3 090	3 495
Dettes fiscales diverses	1 912	1 490
Autres dettes	495	419
Produits constatés d'avance	4 579	4 248
<b>Total</b>	<b>32 677</b>	<b>29 415</b>

### 6.15. Information à la juste valeur des actifs et passifs financiers

Les valeurs de marché des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière ont été classées dans le tableau ci-dessous selon la hiérarchie en trois niveaux :

(en milliers d'euros)	Classification selon IAS 39						31/12/2016		
	Actifs/passifs au coût amorti	Actifs disponibles à la vente	Actifs/passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Valeur comptable	JV estimée	Niveau 1*	Niveau 2*	Niveau 3*
Titres de participation non cotés		X			21	21			21
Prêts et créances financières	X				541	541		541	
Titres de créances négociables		X			-	-			
Dépôts à terme			X		15 872	15 872		15 872	
Trésorerie			X		23 987	23 987	23 987		
Équivalents de trésorerie			X		2 001	2 001	2 001		
<b>Total des actifs financiers</b>					<b>42 421</b>	<b>42 421</b>	<b>25 987</b>	<b>16 413</b>	<b>21</b>
Emprunts bancaires	X				116 305	116 305		116 305	
Autres emprunts et dettes assimilées	X				14 349	14 349		14 349	
Intérêts sur emprunts	X				185	185		185	
Instruments financiers dérivés				X	14 561	14 561		14 561	
<b>Total des passifs financiers</b>					<b>145 400</b>	<b>145 400</b>	<b>-</b>	<b>145 400</b>	<b>-</b>

(en milliers d'euros)	Classification selon IAS 39					31/12/2015			
	Actifs/passifs au coût amorti	Actifs disponibles à la vente	Actifs/passifs à la juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Valeur comptable	JV estimée	Niveau 1*	Niveau 2*	Niveau 3*
Titres de participation non cotés		X			31	31			31
Prêts et créances financières	X				620	620		620	
Titres de créances négociables		X			2 010	2 010		2 010	
Dépôts à terme			X		25 645	25 645		25 645	
Trésorerie			X		14 421	14 421	14 421		
Équivalents de trésorerie			X		6 007	6 007	6 007		
<b>Total des actifs financiers</b>					<b>48 732</b>	<b>48 732</b>	<b>20 427</b>	<b>28 274</b>	<b>31</b>
Emprunts bancaires	X				123 185	123 185		123 185	
Autres emprunts et dettes assimilées	X				16 399	16 399		16 399	
Intérêts sur emprunts	X				113	113		113	
Instruments financiers dérivés				X	17 415	17 415		17 415	
<b>Total des passifs financiers</b>					<b>157 112</b>	<b>157 112</b>	<b>-</b>	<b>157 112</b>	<b>-</b>

\* Niveau 1 : juste valeur déterminée exclusivement par référence aux prix constatés sur des marchés actifs ;

\* Niveau 2 : juste valeur évaluée par un modèle utilisant des paramètres de marchés observables directement ou indirectement ;

\* Niveau 3 : juste valeur évaluée par un modèle incorporant certains paramètres non observables sur un marché.

## 7. Information relative à l'état du résultat global consolidé

### 7.1. Ventilation des revenus

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Redevances services publics aéroportuaires	44 153	42 537
Revenus extra-aéronautiques	53 327	50 958
Produit de la taxe d'aéroport	29 972	29 393
Revenus de diversification immobilière	1 403	1 244
<b>Total</b>	<b>128 855</b>	<b>124 131</b>

### 7.2. Services extérieurs

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Energie	2 807	3 040
Plan d'entretien	6 944	6 729
Sous-traitance taxe d'aéroport	21 494	21 031
Autre sous-traitance	11 014	10 266
Personnel mis à disposition et intérim	1 651	1 917
Autres charges	7 801	6 842
<b>Total</b>	<b>51 711</b>	<b>49 825</b>

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur la période et se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Paiements minimaux	Loyers conditionnels	Revenus des sous-locations	TOTAL
Location de voitures	176	-	-	176
Location de licences	143	-	-	143
Autres contrats de location simple	66	-	-	66
<b>Total</b>	<b>385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>385</b>

Les paiements minimaux restant à effectuer au titre de la location en vertu des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

(en milliers d'euros)	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	TOTAL
Location de voitures	22	-	-	22
Location de licences	138	69	-	207
Autres contrats de location simple	50	33	-	83
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>102</b>	<b>-</b>	<b>312</b>

### 7.3. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Salaires et traitements	13 713	13 182
Charges sociales	6 743	6 507
Participation et intéressement	1 465	1 138
Dotation nette des engagements sociaux	43	122
<b>Total</b>	<b>21 965</b>	<b>20 950</b>

L'effectif équivalent temps plein moyen au titre de 2016 est de 282 personnes pour 277 personnes en 2015.

Les charges relatives au personnel mis à disposition par la CCIT figurent en charges externes pour un montant de 650 k€ au titre de 2016 et 1 040 k€ au titre de 2015.

### 7.4. Impôts et taxes

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Taxes foncières	6 965	6 664
Contribution économique territoriale	2 358	2 286
Impôts et taxes sur rémunérations	942	872
Contribution sociale de solidarité des sociétés	119	141
Autres impôts et taxes	20	20
<b>Total</b>	<b>10 405</b>	<b>9 983</b>

### 7.5. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Amortissements des immobilisations	25 101	23 674
Dotation nette sur provision fin de concession	5 043	4 985
Créances clients	(249)	(65)
Risques et charges	0	-
<b>Total</b>	<b>29 895</b>	<b>28 594</b>

### 7.6. Autres produits et charges

Les autres charges opérationnelles nettes, courantes et non courantes, s'élèvent à 303 k€.

Les autres produits et charges opérationnels courants s'élèvent à 192 k€ dont :

- 784 k€ de produits courants concernant principalement les frais de gestion TNSA pour 374 k€, les pénalités de retard sur travaux pour 111 k€, la production immobilisée pour 142 k€ et les remboursements d'assurance sur sinistres pour 61 k€,
- 592 k€ de charges opérationnelles courantes constituées notamment de pertes sur créances irrécouvrables et de diverses charges de gestion courante.

L'impact sur le résultat opérationnel non courant est une charge de - 495 k€ et se décompose comme suit :

- 291 k€ de produits non courants principalement constitués de remboursements d'assurance sur des éléments non courants,
- 786 k€ de charges opérationnelles non courantes comprenant la valeur nette comptable des immobilisations cédées et mises au rebut.



## 7.7. Coût de l'endettement financier

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Charges brutes d'intérêts liées à l'endettement	(1 181)	(1 280)
Résultat des dérivés de taux	(5 140)	(5 116)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(6 321)</b>	<b>(6 396)</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	50	84
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(6 271)</b>	<b>(6 312)</b>
Autres charges financières	(278)	(83)
Autres produits financiers	524	539
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(6 024)</b>	<b>(5 857)</b>

La ventilation des produits financiers, entre les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie et les autres produits financiers, a fait l'objet d'un changement de présentation sur la borne d'ouverture pour une meilleure lisibilité.

## 7.8. Impôt sur le résultat et preuve d'impôt

Sur l'exercice, le taux d'impôt est stable à 34,43 %. La charge nette d'impôt exigible du Groupe s'établit à 3 960 k€ et le produit net d'impôt différé à 3 173 k€.

Ces montants ne comprennent pas les charges d'impôt sur les quotes-parts de résultats des entreprises mises en équivalence, les montants qui figurent à ce titre sur la ligne appropriée du compte de résultat étant nets d'impôt.

### Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Résultat après impôt	7 768	5 161
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	3	(2)
Charge d'impôt sur les résultats	(787)	(2 557)
<b>Résultat avant impôt et résultat net des sociétés mises en équivalence</b>	<b>8 552</b>	<b>7 719</b>
Taux théorique d'impôt en vigueur	34,43 %	34,43 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>2 945</b>	<b>2 658</b>
Incidence sur l'impôt théorique des :		
› Changement de taux d'impôt	(2 468)	-
› Charges non déductibles et produits non imposables	(92)	(100)
› Crédits & réductions d'impôts	(108)	(94)
› Contribution dividendes	600	74
› Autres	(90)	19
<b>Charges financières nettes</b>	<b>787</b>	<b>2 557</b>

L'incidence du changement de taux est liée aux conséquences, sur l'impôt différé, de l'application de la loi de finances pour 2017 adoptée en décembre 2016 qui prévoit, pour ce qui concerne le Groupe ATB, un taux d'imposition à 28,92 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## 8. Informations complémentaires

### 8.1. Engagement hors bilan

(en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Engagements donnés aux fournisseurs d'immobilisations	23 591	5 250
Cautions solidaire ATB pour un prêt bancaire ATBD2i de 2015 à 2030	8 905	9 533
Cautions à la CCIT pour provisions sociales (personnel mis à disposition)	214	283
Cautions au C2FPA pour un contrat de crédit-bail	198	198
<b>Engagements donnés</b>	<b>32 908</b>	<b>15 264</b>
Cautions clients bénéficiant d'une autorisation d'occupation temporaire/bail	550	722
Cautions fournisseurs d'immobilisations remplaçant des retenues de garanties	473	619
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 023</b>	<b>1 341</b>

La variation des engagements donnés aux fournisseurs d'immobilisations est principalement en lien avec la signature du contrat de construction-réalisation du futur hôtel.

Les principaux autres engagements donnés ou reçus par le Groupe sont les suivants :

- Contrats de régulation économique entre l'État et la société ATB sur la période 2014-2018 fixant, notamment, le programme d'investissement, le plafond d'évolution et les conditions d'ajustement des tarifs aéronautiques ainsi que les objectifs de qualité de service,
- Contrat de concession aéroportuaire dont la société bénéficie jusqu'à fin 2046. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'État a la possibilité de racheter la concession avec un préavis d'un an,
- Autorisations d'occupation temporaire du domaine public données à certaines sociétés prévoyant le paiement d'une redevance déterminée en fonction du niveau de chiffre d'affaires réalisé par ces sociétés sur la zone aéroportuaire et avec un revenu minimum garanti calculé notamment en fonction du nombre de passagers,
- Bail civil entre ATBD2i et SABENA Technics prévoyant le paiement d'un loyer immobilier trimestriel au titre de l'occupation de bâtiments industriels. Ce bail est assorti d'une convention de cession de créances en cas de défaut de paiement de toutes sommes dues par Sabena Technics au titre du bail.
- Bail en l'état futur d'achèvement entre ATBDH et NH Hotel prévoyant, à partir de septembre 2018, la mise à disposition d'un bâtiment en cours de construction contre le paiement d'un loyer variable déterminé en fonction du chiffre d'affaires réalisé par l'exploitant sur le futur hôtel ainsi qu'un loyer minimum garanti.

### 8.2. Transactions avec les parties liées

La société ATB a conclu avec la CCIT, en 2007, un contrat de mise à disposition du personnel anciennement affecté à l'activité aéroportuaire pour une durée de 10 ans, avec une prise en charge par la société des coûts salariaux correspondants.

La société a également signé avec la CCIT un contrat de prestation de services prévoyant la gestion administrative des agents mis à disposition, l'accès et la maintenance des outils informatiques communs et la gestion des archives communes, jusqu'à la fin de la période de mise à disposition de personnel.

Le montant de la charge relative à ces contrats s'élève à 670 k€ sur 2016.

Ces conventions avec la CCIT prendront fin en mars 2017.

Au cours de l'exercice 2016, les membres du Directoire, qui sont les principaux dirigeants de l'entreprise, ont bénéficié d'une rémunération globale de 628 k€.



### Principales opérations entre la société ATB et ses filiales

La société ATB, mère du Groupe, centralise les actes de la gestion globale des filiales (management général, gestion opérationnelle et financière...).

La société ATB s'est constituée, depuis l'exercice fiscal 2016, seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû au titre du groupe fiscal qui comprend les sociétés ATBD2i et ATBDH. En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à la société ATB, à titre de contribution au paiement des impôts du groupe fiscal.

### 8.3. Publicité des honoraires des CAC

Le montant des honoraires enregistrés en charges, au titre du contrôle légal des comptes, par les deux commissaires aux comptes, Exco Fiduciaire Sud-Ouest et Ernst & Young Audit, est de 125 k€ en 2016.

### 8.4. Événements postérieurs à la clôture

Le Groupe, via la société ATBDH, a conclu en janvier 2017 un emprunt hypothécaire de 17,8 millions d'euros destiné à financer la construction d'un hôtel à proximité de l'aérogare.

Suite à l'audience de décembre 2016, l'Autorité de la concurrence a rendu, le 27 février 2017, sa décision dans le cadre de la procédure ouverte à l'encontre de plusieurs grands aéroports français et des sociétés de location de véhicules (cf. note 6.12). Aux termes de cette décision, les poursuites sont abandonnées. Aucune provision n'a été constituée au 31 décembre 2016.





# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST

2, rue des Feuillants  
B.P. 97606  
31076 Toulouse Cedex 3  
S.A. au capital de 1 863 000 €

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Toulouse

## ERNST & YOUNG AUDIT

Le Compans - Immeuble B  
1, place Alfonse Jourdain  
B.P. 98536  
31685 Toulouse Cedex 6  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Aéroport Toulouse-Blagnac

Exercice clos le 31 décembre 2016

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Aéroport Toulouse-Blagnac, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.12 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la provision pour fin de concession.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse, le 10 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

EXCO Fiduciaire du Sud-Ouest

Jean-Marie Ferrando

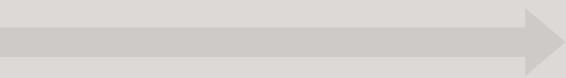
ERNST & YOUNG Audit

Jérôme Guirauden









[www.toulouse.aeroport.fr](http://www.toulouse.aeroport.fr)